

QUADRENNIAL PERIODIC REPORT COMORES 2020

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS TECHNIQUES

Nom de la Partie (Pays):

Comores

Date de ratification:

2013

Point de contact national de la convention désigné officiellement:

Ms.

WAHIDAT HASSANI

DIRECTION GENERALE DES ARTS ET DE LA CULTURE

DIRECTION GENERALE DES ARTS ET DE LA CULTURE

MORONI

Comoros

Numéro de téléphone: +2693345304

Email: wahidathassani@yahoo.fr

Décrivez le processus de consultation multipartite établi pour la préparation de ce rapport, y compris les consultations avec les ministères, institutions publiques, gouvernements locaux et organisations de la société civile pertinents. :

L'Union des Comores a ratifié la Convention de 2005 de l'UNESCO portant protection et promotion de la diversité des expressions culturelles en 2012 par le décret de ratification n°13-018/PR. Le rapport périodique quadriennal de l'Etat partie des Comores devait être soumis une première fois en 2016, une mission d'expertise menée par Mme Tojo YHARIMANAN RAKOTOMALALA a eu lieu afin d'appuyer le pays dans l'élaboration du RPQ. Les conditions de réalisations de cette première mission ont empêché le renforcement de capacités et l'Etat partie n'a pas été en mesure de soumettre ce premier rapport dans les temps.

Le 17 juillet 2020, une nouvelle occasion de soumettre le RPQ se présente pour les Comores. Les autorités comoriennes ont exprimé la volonté de soumettre le Rapport Périodique Quadriennal dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de 2005 aux Comores.

La Direction Générale des Arts et de la Culture est chargée de l'élaboration du rapport périodique quadriennal à

travers le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des acteurs gouvernementaux et de la société civile. Et ce afin d'œuvrer ensemble à générer l'information et les données sur les politiques publiques et les mesures de manière transversale.

Cela se présente dans un premier temps par la mise en place d'une équipe nationale élargie et une autre restreinte. La première est constituée de divers services d'État, des médias, du secteur privé et de la société civile (collectif d'artiste, opérateur culturel, artiste individuel, etc); Elle se définit par le prisme des objectifs du RPQ par la définition de « la diversité des expressions culturelles ».

La deuxième équipe est composée de l'expert national, M Housseine EZIDINE, Mme Wahidat HASSANI de la DGAC, M Mahamoud Ali AHMED, représentant de SEAVIEW et M Soumette AHMED, Président du CCAC et Mme SAID IBRAHIM Djabhana, ancienne coordinatrice des projets culture pour l'UNESCO aux Comores.

Les principales activités conduites ayant permis la transmission du présent rapport sont :

- Réunions d'informations en faveur de la Direction Générale des Arts et de la Culture (Décembre 2019 et janvier 2020)
 - Rencontre DAC Anjouan/ Mise au point sur les tâches à réaliser à Anjouan. Identification des mesures. Retour d'expérience sur l'atelier de consultation. (25 janvier 2020)
 - Constitution de l'équipe nationale composée des représentants des ministères et organismes publics clés, des organisations culturelles, des artistes et entrepreneurs culturels, des professionnels des médias et autres organisations de la société civile diverses et réunion d'information et de formation sur la Convention de 2005 (15 janvier 2020 au 25 février 2020)
 - Atelier national de renforcement de capacités sur la Convention de 2005, de consultation nationale et de lancement du processus d'élaboration du Rapport Périodique Quadriennal (24 au 25 février 2020)
 - Identification des personnes/structures ressources et de la commission en charge de la collecte d'informations et de l'information recherchée. Calendrier des prochaines rencontres pour la classification de l'information (11 mars 2020)
 - Séances de travail par groupe d'acteurs mis en place lors de l'atelier national de consultation, visant à entreprendre le suivi de l'avancement de la collecte des informations et des données et l'encadrement des acteurs quant aux manières de remplir les fiches de collecte d'information sur les politiques et mesures (26 février- 26 mars 2020)
 - Des consultations, entretiens avec les personnes ressources et l'équipe nationale déjà répartie en commission par objectif du RPQ et qui aura pour responsabilité de mener les interviews, de transmettre les informations auprès des chefs de file de chaque commission et des rapporteurs avant de les centraliser au sein de l'équipe nationale restreinte. (Mars à Juin 2020)
 - Relance de l'équipe sur les envois de formulaires remplis et la centralisation de l'information (1 avril 2020)
 - Classification de l'information, triage et classification des infos par objectif. (15 avril 2020)
 - En cours d'étape, la Conférence « Résiliart », cette activité vise principalement à renforcer la résilience et l'espoir des acteurs des industries culturelles et créatives aux Comores, à un moment où le secteur a été gravement touché par la pandémie COVID-19. En créant un forum public en ligne, le ResiliArt Comores vise à sensibiliser à l'impact de COVID-19 sur le secteur de la culture et les moyens de subsistance des professionnels de la culture. Ainsi qu'à contribuer aux processus décisionnels lors de l'élaboration de politiques et de mécanismes financiers visant à renforcer le pouvoir des artistes aux Comores (16 juin 2020).
 - Les Comores ont mis en place un Comité National de veille en cette période de Covid 19 en vue d'établir un état des lieux des divers secteurs affectés par la pandémie. Ainsi, le rapport du Resiliart Comores a été envoyé au Comité de veille pour créer le trait d'union entre les différents secteurs et pour une transmission commune au gouvernement. (2 juillet 2020)
 - Séances de consolidation et de traitement des informations et des données. L'équipe est entrée en phase de rédaction, de validation, de finalisation et de mise en ligne du rapport. (Avril à juillet 2020).
- L'apparition du Covid-19 n'a pas permis de tenir l'atelier national de validation, par contre, l'équipe nationale a eu recours à la communication à distance pour obtenir les observations, les recommandations et la validation finale.

Enfin, l'on note que l'élaboration de ce rapport a coïncidé avec l'initiative des artistes de créer un organisme qui puisse les représenter et l'adoption du texte de loi n° 20-004 /AU, relatif au droit d'auteur et aux droits voisins en Union des Comores par le décret 20-093/PR promulgué le 23 juin 2020.

Résumé exécutif:

Les Comores ont élaboré une politique culturelle en 2003 dont la mise en œuvre progressive a abouti à la promulgation récente d'un instrument normatif, le texte de loi n° 20-004 /AU, relatif au droit d'auteur et aux droits voisins en Union des Comores par le décret n° 20-093/PR promulgué le 23 juin 2020, pour assurer le respect des droits d'auteurs, de la propriété intellectuelle face aux risques et aux enjeux de la promotion des industries culturelles ainsi que par les échanges commerciaux de produit culturel.

En 2018, le pays a procédé à une révision de la loi portant protection du patrimoine de 1994 en vue de l'harmoniser aux conventions internationales ratifiées par le pays, notamment la Convention de 2005 sur la protection et la promotion des expressions culturelles.

La stratégie de développement du pays conçoit la culture comme un moteur de développement à travers la sauvegarde, la transmission, la revitalisation et la valorisation du patrimoine. Mais aussi par l'accompagnement des ICC selon les besoins du secteur et des professionnels tel que les témoignages du Résiliart Comores l'ont démontré et l'acceptation de leur rôle clé dans l'économie du pays.

Les échanges attirent l'attention sur la prise de conscience nécessaire du rôle de la culture et du soutien nécessaire au secteur du point de vue de la formation des professionnels et des gestionnaires administratifs. Tout en insistant sur l'accompagnement à la création et à la diffusion, l'éducation culturelle et artistique notamment auprès des jeunes publics ; ainsi que le développement d'infrastructures adaptés, la protection de la création, la diffusion et la représentativité des Comores à l'extérieur. Par exemple, sur les plateformes de consommation en ligne et le renforcement du trait d'union entre le numérique et la culture et la nécessité d'un fond pour la culture.

Cette réflexion interdisciplinaire ayant trouvé une oreille attentive auprès du Ministère, ouvre la voie à un espace de dialogue amélioré entre les acteurs décisionnels, la société civile et les professionnels.

Coordonnées des parties-prenantes impliquées dans la préparation des rapports périodiques quadriennaux (RPQ). Veuillez inclure les coordonnées des organisations de la société civile (OSC) ayant contribué à la rédaction des RPQ, y compris via le formulaire des OSC.:

Secteur public	Ministère de l'éducation nationale	mouanwya@gmail.com
Secteur public	Commissariat au Plan	Oumourifarouk8@gmail.com
Secteur public	INSEED	ALIABDALLAHSOIGHIR@GMAIL.COM
Secteur public	Ministère des affaires étrangères	bmirhane@yahoo.fr
Secteur public	UCCIA	housnimam@gmail.com
Secteur public	CNDRS	toiwiloum@gmail.fr
Secteur public	Direction de l'Artisanat	Goulam2002@yahoo.fr
Secteur public	Direction de la culture Anjouan	Faridrachad2014@gmail.com
Secteur public	Direction de la culture Mohéli	m.rachidi02@yahoo.com
Secteur public	Direction de la culture Grande Comore	culture.ngz@gmail.com
Secteur public	Direction du travail et de l'emploi	AMANEAMANE1990@GMAIL.COM

Secteur public	ANADEN	C.MZAOUIYANI@ANADEN.ORG
Secteur public	ORTC	Soilihi2014@gmail.com
Secteur privé	Hayba FM	haybafm@gmail.com
Secteur privé	La Gazette	oubeidillahali@gmail.com
Secteur public	Al Watwan	Benalimahdawi107@gmail.com
Secteur privé	Masiwa	contactmasiwakomor.com mboreha71@gmail.com
Organisation de la société civile (OSC)	CCAC	ccacmavuna@gmail.com
Organisation de la société civile (OSC)	SAKARA	SAKARAEVENT@GMAIL.COM
Organisation de la société civile (OSC)	CIE TCHEZA	amyus.madjid@gmail.com BIGSEUSH@GMAIL.COM
Organisation de la société civile (OSC)	BANDAKOME	kamalargent@gmail.com
Organisation de la société civile (OSC)	CIFF	saidali.s.m@gmail.com
Organisation de la société civile (OSC)	WATWANIYA	CHEIKHMC@HOTMAIL.COM
Organisation de la société civile (OSC)	SEAVIEW	Mahamoud.aa@seaviewsw.com
Organisation de la société civile (OSC)	Laboratoires des arts	ARTSLABORATOIRE@GMAIL.COM
Organisation de la société civile (OSC)	WEEDOO MEDIA	weedoomedias@gmail.com
Secteur privé	KOMEDIT	ahmed_chamanga@yahoo.fr
Secteur privé	SWANAAN	hakim@swanastudio.com
Secteur privé	WASHKO INK	muzdalifahouse@yahoo.fr/ washkonet@yahoo.fr/

OBJECTIF 1 - SOUTENIR DES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE DURABLE DE LA CULTURE



SECTEURS CULTURELS ET CRÉATIFS

Un ministère (ou une agence avec un statut ministériel) est responsable des secteurs culturels et créatifs:

OUI

Des administrations ou des gouvernements régionaux, provinciaux ou locaux disposent de responsabilités décentralisées en matière de politiques et de mesures pour la promotion des secteurs culturels et créatifs:

OUI

Des cadres réglementaires, des lois, des politiques et/ou des stratégies sectorielles soutenant les industries culturelles et créatives ont été révisés ou adoptés durant ces 4 dernières années: :

OUI

Si OUI, l'un de ces instruments a-t-il été élaboré grâce à des mécanismes de coopération interministérielle (incluant différents ministères compétents dans des domaines tels que la communication, l'éducation, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), le commerce, les affaires étrangères, le travail, les finances) ?:

OUI

Des programmes éducatifs et de formation spécifiques au domaine des arts et aux secteurs culturels et créatifs sont établis, incluant:

-

Des mesures et programmes spécifiques ont été mis en œuvre durant ces quatre dernières années pour:

-

Des bureaux statistiques et des organismes de recherche ont produit des données durant ces 4 dernières années:

-

Politiques et mesures pertinentes:

Centre de Création Artistique et Culturelle Mavuna

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Théâtre DJUMBE

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Le siège du centre est situé dans une mini-zone industrielle de Mavuna à Moroni, dans les anciennes chambres froides SOCOVIA-Comores, dont l'espace englobe les dégagements et parking alentours affectés par l'Etat à l'association Théâtre DJUMBE PAR L'ACTE DE DONATION). Le CCAC est le fruit de la collaboration d'un grand nombre d'artistes ayant œuvré à faire de ce lieu, le refuge des artistes comoriens. Ainsi, les objectifs du CCAC sont de : • Promouvoir et soutenir la création artistique ; • Aider à bâtir une poétique et une esthétique du bon vouloir vivre ensemble • Développer l'éducation culturelle et artistique en favorisant l'esprit de citoyenneté active et participative • Faire découvrir, accompagner l'émergence et l'essor

de nouveaux talents et des métiers liés aux arts et à la culture • Offrir à la jeunesse et à la population un accès et un éveil à l'art et à la culture • Faire vivre la diversité culturelle par la coopération et l'intégration culturelle régionale et internationale • Fournir une expertise technique dans les différentes sphères de la pratique culturelle Le CCAC organise : • La création, production, promotion et développement de spectacles vivants et œuvres artistiques originales, musicales, théâtrales, lyriques, d'arts plastiques, cinématographiques l'organisation de manifestations artistiques et culturelles, spectacles, expositions, conférences, colloques, débats • Appui à la création artistique à travers des dotations en matériels, ateliers, formations, mise en œuvre de programme d'échange • Appui à la diffusion des spectacles vivants, édition, distribution, • Renforcement de capacité des artistes et des métiers associés par des actions de formation • Promotion des échanges culturels et artistique au niveau national, régional, international • Appui à l'identification, la sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel • Sensibilisation et éveil des vocations artistiques et culture mêmes auprès du public notamment les jeunes • Mise en œuvre d'actions éducatives culturelles et artistiques en milieu scolaire et ouvert en faveur des jeunes déscolarisés • Promotion de l'accès à l'information professionnelle et actualité culturelle notamment la création et l mise à disposition d'une base de données et de support de connexion à distance • Sensibilisation et appui à la protection des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle • Sensibilisation pour la prise en compte de la culture dans la définition et mise en œuvre des politiques de développement

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

1 bibliothèque 1 bureau administratif 1 salle d'exposition/polyvalente 1 salle de répétition Au moins 5 festivals accueillis par an Au moins 5 résidences par an Au moins 5 concerts par an Agenda 2019 du CCAC : Résidence et Vernissage de l'exposition de l'artiste plasticien Zainou. 19 au 24 février résidence de création des sketches radiophonique sur le change climatique dirigée par Mboreha et Djamal. Un projet de l'Alliance Mondial contre le change climatique. 26 Février Travaux pour la casquette des toilettes par Mogné M'madi 03 Mars voix de l'écologie et spectacle Azafady, ça ne peut pas durer 10 au 18 Mars Fermeture du centre 20 au 24 programmation de la Francophonie 04 Avril Création pour la scène extérieure du Ccac-Mavuna avec de la récup. Direction artistique Anziz et Florence Hue 11 Avril Concert Slam Msafara Voyage Poétique 14 mai dernière projection de film du vendredi cinéma. 8 mai 2018, échange inter culturel avec plus de 40 élèves de l'EPP Djomani et environ 30 élèves de l'école publique de Mdé. En partenariat avec l'association malgache BANDA SPRING 18 Juin Arrivée de Martina dell'anno stagiaire venant directement de l'Italie. 22 Juin organisation de la journée de l'Europe 09 Juillet au 05 Aout Fermeture de L'Espace Salim Hatubou 16 Août Réception de nombreux livres de tout genre pour l'Espace Salim Hatubou par l'association YSIA. 20 au 27 août deuxième édition du festival " slamer, un pied sur la lune"

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

5000 USD (Le budget estimatif date de 2018 mais le centre fonctionne à perte)

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

Au cours des dernières assemblées générales, plusieurs problèmes ont été mis en lumière. Lors de l'AG de décembre 2018, le Président a décrit une année 2018 positive pour la structuration du CCAC grâce à diverses raisons notamment le recrutement d'une bibliothécaire permettant une dynamisation de la bibliothèque Salim HATUBOU, l'installation des toilettes et la réparation des serrures du centre. Ce fût une année riche en partenariat puisque le CCAC compte des partenaires tels que : l'Ambassade de France, l'Union européenne, l'association YSIA et d'autres. Cependant, le poste de bibliothécaire fut supprimé en 2019 et les heures d'ouverture administrative ont été réduites car les postes de l'administration sont bénévoles, et le manque de moyens financiers adaptés ainsi que la disponibilité des artistes qui doivent se consacrer à leurs créations.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Kdanse

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Association Ysia

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Association SAKARA

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

HIP HOP AUX CORPS

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

COMPAGNIE STRATAGEME

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Service de Coopération et d'Action Culturelle français

Type d'entité:

Secteur public

Direction Générale des Arts et de la Culture

Type d'entité:

Secteur public

UNICEF

Type d'entité:

Secteur public

Union Européenne

Type d'entité:

Secteur public

Festival Ntso Uzine

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Compagnie TCHE-ZA

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

La Première édition du Festival Ntso Uzine a eu lieu en novembre 2016 et a rassemblé des danseurs de la région Océan Indien, nationaux et de France. Des ateliers de formations, des prestations de danse les quartiers populaires, l'organisation d'une compétition internationale de danse solo, des représentations d'artistes professionnels ouvert au grand public. Après le succès de la première édition, le Festival « Ntso Uzine » est devenu une biennale. Les objectifs du festival sont : • Valoriser la danse aux Comores et dans l'Océan Indien; • Encourager le processus de professionnalisation des danseurs; • Favoriser les échanges de pratique artistique dans la zone par le travail de • Collaboration entre structures, chorégraphes et danseurs; • Développer un travail collaboratif entre différentes structures culturelles de la zone et au-delà.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

3 éditions du festival organisées Rayonnement régional et international Compagnies ayant participé au festival : CIE 3.0 - EDITH CHATEAU (LA RÉUNION) (Chorégraphe / danseuse) CIE TAHALA - ZOE (MADAGASCAR) (Chorégraphe / Danseuse) STEPHEN BONGARCON (MAURICE) (Chorégraphe/ Danseur) CIRKÉ CRAKÉ (LA RÉUNION) (Cirque / Danseurs-circassiens) CIE KAZYADANCE/ DJODJO KAZADI (MAYOTTE) (Chorégraphe/ Danseur) MORGANE CARTERON (LA RÉUNION) (chargée de production) MUDA AFRICA (TANZANIE) (Ecole de danse) AURÉLIEN COLLEWE / BISCUIT SKUIBI (Chorégraphe/ breaker) SANDRINE MONAR (Chorégraphe / Danseuse) LADY MAD SKILZ (Danseuse / Krumpeuse)

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

55 400 USD

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

Une évaluation financière a été réalisée pour chaque édition. Le festival est devenu une biennale suite à l'évaluation de la première édition.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Hip Hop Evolution

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

CCAC MAVUNA

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Service de Coopération et d'Action Culturelle

Type d'entité:

Secteur public

Ministère de l'Éducation Nationale

Type d'entité:

Secteur public

Alliance Française Moroni et Comores

Type d'entité:

Secteur public

Vijay Import

Type d'entité:

Secteur privé

Nassib SARL

Type d'entité:

Secteur privé

Comores Telecom

Type d'entité:

Secteur public

Telma

Type d'entité:

Secteur privé

Création de la compagnie TCHE-ZA

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Compagnie TCHE-ZA

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Arts de la scène

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

A l'origine, la compagnie TCHE-ZA est une association régit par la loi de 1986 ayant pour objectifs de : - Promouvoir la danse dans tous ses aspects culturels, créatifs, innovateurs et modernes ; - Construire une relation avec des organisations ayant les mêmes objectifs dans l'océan indien et à l'étranger ; - Promouvoir la danse comorienne dans une vision de diversité et de mondialisation ; - Œuvrer à l'épanouissement de la jeunesse - Améliorer et encourager les initiatives d'un esprit innovateur de la chorégraphie et aider la jeune génération en leur fournissant un encadrement qui leur guidera vers le développement de la création chorégraphique. La compagnie TCHE-ZA fonctionne selon un plan d'action quinquennal qu'elle détermine avec ses membres.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : OUI

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

- Création de la première compagnie de Danse Hip Hop comorienne. Innovation par le traditionnel et le contemporain.
- Recrutement de 7 danseurs comoriens : 7 jeunes recrutés (Ahmed Abel- Kassim, Fakri Fahardine, Toaha Hadji Soilihy, Mzembaba Kamal, Abdou Mohamed, Ben Ahamada Mohamed, Mohamed Oirdine)
- Professionnalisation de plus de 10 personnes (dont 2 personnes dansant avec Kazyadanse)
- Visibilité internationale de la scène comorienne
- Création de valeur et d'emploi Au moins 5 danseurs issus de la compagnie ont participé à des concours internationaux : • BBOY Sangokou (<https://alwatwan.net/culture/oirdine-mohamed-alias-sangoku-i-du-talent-%C3%A0-revendre,-un-objectif-ambitieux.html>) Créations de la compagnie : • Massiwa, « brosse un portrait en quatre tableaux de la vie d'un Comorien d'aujourd'hui. Pour ce voyage inhabituel, il s'est inspiré des danses traditionnelles comme le wadaha, le shigoma et le biyaya qu'il a mêlé avec virtuosité au hip-hop, à des mouvements contemporains et classiques, et à la danse africaine. » • l'Expat deux pièces chorégraphiques de Salim Mzé Hamadi Moissi • Soyons Fous est un appel au changement ; une réflexion sur les conditions de vie des populations comoriennes qui vivent un quotidien extrêmement difficile, dans une totale acceptation et peu de réel désir de changement. Elle développe un langage du corps qui rapproche la logique et l'illogique, autant provocateur que conscientisant, en 2015. • WUTAMA HIP HOP, en 2014 • Kreuz, en 2015 en solo et en duo en 2016 • Création de la pièce « Lecture dansée d'après des textes de Salim Hatubou », 2017 • Création de la pièce chorégraphique « Mon Mur », coproduction avec l'association Hip Hop Evolution Mayotte, 2017 Rayonnement international et régional : • MASA, édition 2020, <https://www.abidjan-palaisdelaculture.net/masa/les-artistes-s%C3%A9lectionn%C3%A9s-pour-le-masa-2020-sont> • Le Printemps de la danse arabe à l'Institut du Monde Arabe, du 22 mars au 28 juin 2019 • Festival 30/30 Kinani, 2015 • Festival SAGAM International, île Maurice, 2018 • Festival Mitsaka, Toamasina, Madagascar, 2018 • Salon du livre des Comores et de l'Océan Indien, 2017 • Total DANSE de La Réunion, 2018, 2019, 2020 Festival International Hip Hop Evolution, 2015,2016, 2017, 2018 • Festival International Ntso Uzine, 2016, 2018, 2020 • Hip Hop en création Montpellier, novembre 2018

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ? : Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

La compagnie a été évaluée dans le cadre de la mise en œuvre des diverses mesures notamment dans l'ouverture de la scène comorienne à l'extérieur et la possibilité pour les jeunes de se professionnaliser et ainsi permettre au secteur d'être pris au sérieux.

Galerie d'Art CAD-ARTS

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Cadence services

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Arts visuels

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

L'idée est partie de la passion pour l'art, la culture et une volonté de conscientiser l'autorité publique. Ensuite, il fallait réfléchir à un statut légal d'où l'idée de l'insérer parmi les activités en relation avec la promotion du tourisme culturel. Le tourisme est considéré comme un secteur transversal à fortes potentialités. C'est ainsi que la Galerie Cad-Arts a démarré et fait partie des activités de CADENCE SERVICES créée en Juin 2013 avec le statut de SARL, Agence de Voyages Tour Opérateur et Tourisme Culturel. Au fur et à mesure que le projet avançait dans sa mise en œuvre, L'agence s'est rendu compte que l'attente des artistes et des artisans est incommensurable face à cet état de fait : comment fédérer tous ces talents dans un même espace ? Et c'est cela qui donnait ce caractère novateur de la galerie Cad-Arts, un lieu où tous les arts se rencontrent et un créateur de liens entre artistes et artisans.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

- Création d'un poste et professionnalisation d'une animatrice de galerie
- Lancement d'artistes qui ne se reconnaissaient pas comme tels
- Visibilité des artistes comoriens
- Visibilité de l'ART et de l'ARTISANAT aux Comores
- Organisation régulière de vernissages (au moins 4 dans l'année)
- Partie prenante de l'Association FACC (Festival des Arts Contemporains des Comores)
- Relais entre le Centre National de Documentation et de la Recherche Scientifique et les touristes
- Consultante bénévole à la Direction Nationale de l'Artisanat pour l'organisation du Salon International de l'Artisanat QUELQUES EXPOSITIONS A CAD-ARTS :
- Seda Artiste plasticien « SOUS LE SILENCE », premier artiste à avoir fait confiance à notre galerie ; le vernissage a été inauguré par la Directrice Nationale de la Culture
- Dr Ouledi Enseignant à l'Université des Comores « FEMMES ACTRICES DU DEVELOPPEMENT » dans le cadre de la mémoire photographique ; Les photos exposées proviennent pour partie d'un fonds personnel accumulé au cours des années.
- Mathilde DRAULT « ILES DE LA LUNE, PREMIERS REGARDS » première exposition de sa vie d'artiste dans une galerie d'art, maintenant elle expose en France et illustre des livres pour enfants ;
- Anchoura MLADJAO « FEMME PLURIELLE » démonstration de multiples talents de la broderie à la marqueterie en passant par la peinture ;
- Soulé Ali « MSAFARA » peinture abstraite et aquarelle ;
- Hissane GUY, Gérante de CADENCE SERVICES « EXPO PHOTOS INSTANTS VOLES » ; une partie de la vente est versée aux travaux de la pédiatrie de l'Hôpital El Maarouf ; la Représentante de l'UNICEF aux Comores était la marraine de l'événement ;
- Accueil d'une manifestation environnementale dans le cadre de la première édition du FACC : différents types d'arts étaient démontrés : oratoire, musical, photographique, artistique, danses comoriennes...
- Zainou, jeune artiste aux multiples talents ayant étudié les beaux-arts au Caire entre sculpture sur bois et peinture abstraite
- Exportation de la Galerie dans des espaces divers dans la capitale dans l'objectif de familiariser l'art dans la vie des comoriens ;
- Participation à la FIAC au Grand Palais à Paris (Festival International des Arts Contemporains, grand rendez des galeristes)
- Résidence et exposition du peintre Marcel Séjour « UN SEJOUR AUX COMORES » première exposition à Moroni ; ses œuvres peuvent être vues à l'Agence AB AVIATION actuellement
- Accueil et promotion du Centre National Horticole de Mvouni avec exposition et vente de plantes et bouquets de fleurs

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ? : Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

La galerie a permis de révéler des artistes sur le plan national et international.

Swanaa

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Hakim IDRISSE, Socrome

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Design

Arts visuels

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Swanaa est un studio de création comorien qui rassemble différents artistes et designers autour de projets commerciaux, artistiques et artisanaux. Il est notamment né de la rencontre entre les artistes graffiti comoriens Socrome, Tcharo et Makinz avec le calligraphe Hamou, qui ont réalisé de nombreuses fresques murales aux Comores depuis 2003 (Stade Baumer, Cargo de Badjanani, fresques à Ambassadeur, Préfecture de Mitsamiouli...). Leurs champs d'action sont : la communication, le design, le packaging, l'illustration, les arts visuels, la décoration, la fabrication des enseignes, les formations. Par exemple : • École Française Henri Matisse - Moroni Encadrement d'un atelier avec les 200 élèves du primaire et de la maternelle de l'école française Henri Matisse. • Renault Sport Paris, réalisation d'une illustration digitale (reprise pour toutes sortes de supports de communication) dans le cadre d'un lancement de la nouvelle Twingo GT. • Montblanc, Paris, New York, Bombay, Dubaï, Nombreuses collaborations avec la marque sur des interventions d'illustrations, de peintures et de personnalisations pour des événements à travers le monde. • L'équipe Swanaa se repose sur trois grandes personnalités Hakim IDRISSE, SOCROME, est un Artiste & Directeur artistique reconnu dans son milieu et a collaboré avec de nombreuses marques internationales. Il a travaillé à Paris dans des agences digitales et de communications telles que Havas Paris, Business Lab ou encore Netbooster où il a acquis une expérience suffisamment conséquente pour piloter et réaliser des projets d'envergure. Son parcours : 1999 - Premiers graffitis et tags (Moroni COMORES). 2003 - Co-fondateur du collectif "Le Chat Noir" (Nanterre, FRANCE). 2003 - Réalisations des premières fresques murales à Moroni. - Fresque "Nkonyo Dzima" au cours du concert du groupe 3e Oeil à Moroni. 2006 - Participation au Festival 100Contest de Cergy 2007 - Fresque Monumentale (15m x 12m) collective à Toulouse 2009 - Fresque Monumentale (60m x 10m) collective à Toulouse - Participation au Festival "Torino Street Jam" (Turin, ITALIE) - Réalisation d'une fresque murale à Londres (ANGLETERRE) - Réalisation de fresques à Poreç (CROATIE) 2010 - Rencontre avec les calligraphes de l'association Calcamart - Série de murs réalisés à Moroni (Dont Cargo de Badjanani), Mitsamiuli & Mbeni - Participation au Festival "Comores Hiphop Dayz" (COMORES) 2011 - Réalisation d'une fresque murale à Barcelone (ESPAGNE) 2012 - Participation au Festival "Meeting Of Style" de Perpignan (FRANCE) 2013 - Réalisation d'une fresque murale à Genève (SUISSE) - Réalisation de fresques murales à Charleroi (BELGIQUE) 2015 - Affiliation aux collectifs d'artistes US - CRS (Paris) - Réalisation de fresques murales à Oakland & Los Angeles (USA) - Réalisation de fresques murales à New York (USA) 2016 - Réalisation d'une fresque murale à Berlin (ALLEMAGNE) - Réalisation d'une fresque calligraphique à Casablanca (MAROC) - Réalisation d'une fresque murale à Rome (ITALIE) 2017 - Affiliation aux collectifs d'artistes DKC (Paris) - Installation aux Comores - Série de murs réalisés aux Comores avec Tcharo & Makinz Abiamri BACAR SAID, MAKINZ Formation 2015 Formation d'art - Galerie SIHOUWO LA KOMORI Moroni-ambassadeur Experience 2015 - Participation à la journée francophonie (Alliance française) 2017 - Mardjane création - Journée culturel d'association DJAHAZ - Fresque murale au CCAC (Mavuna) - Fresque murale à Moroni (Corniche) 2018 - Fresque murale à Moroni (Hamramba) Yasser AHAMED SAID- TCHARO FORMATION 2005- Stage de formation a la peinture auprès de l'artiste (seda) 2016- Formation au logiciel de publication assistée par ordinateur auprès de la société outlines création (stage 1ans) EXPERIENCE ARTISTIQUE 2007- Hip hop summer -intervention in situ 2010-Hip hop urban(alliance française de Moroni) in situ 2012- Participation ; exposition pohori alliance française de Moroni) 2016- Encadrements d'ateliers graffitis au CCAC(Centre Création Artistique Culturel Mavuna)

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Plus de 10 formations par an Plus de 5 performances internationales L'art du graffiti est promu auprès du public comorien grâce au fresque murale présente dans le paysage urbain et rural.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

L'artiste SOCROME peut être considéré à l'avant-garde du secteur et a permis de démocratiser l'art du graffiti. Au départ vu comme un art de la rue, underground et hors-la-loi, l'art du graffiti connaît un franc succès aux Comores notamment auprès des institutions et du secteur privé. Les murs de la capitale et des autres villes comoriennes sont habillés de graffitis, appréciés de tous. Une nouvelle génération d'artiste voit le jour, considérant les artistes tels que Socrome comme leur mentor, en tant que pionnier de l'art du graffiti aux Comores.

DIVERSITÉ DES MÉDIAS

Les médias de service public ont une mission légale ou statutaire de promouvoir des expressions culturelles diverses : OUI

Des politiques et mesures promeuvent la diversité des contenus dans la programmation en soutenant :

-

Des réglementations relatives aux contenus nationaux destinées aux médias audiovisuels existent (ex. des quotas pour la production ou la distribution de séries TV, de musique ou de films nationaux): NON

Une/des autorité(s) de régulation dédiée(s) au suivi des médias existe(nt): OUI

Si OUI, veuillez fournir le nom et l'année de création de(s) autorité(s) de régulation:

CNPA, mis en place le 19 juillet 2010 par le décret n°10-079/PR

Si OUI, cette/ces autorité(s) de régulation effectuent le suivi des:

-

Si OUI, cette/ces autorité(s) de régulation sont responsables de:

-

Politiques et mesures pertinentes:

Promotion des arts visuels « MAHALA »

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Association Seaview Artwork

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Cinéma/Arts audiovisuels

Arts numériques

Edition

Arts visuels

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Mouvement culturel de promotion des arts visuels « Mahala » est la publication de la première revue photographique pour la promotion des photographes comoriens. Bien que la photographie remonte aux années 50 aux Comores avec des noms MBARAKA SIDI, SAID AHMED DAHALANI par exemple aux Comores, elle est toujours considérée comme un art mineur. Le genre en soi n'a que très peu de place dans l'expression culturelle aux Comores, il s'agit pour Seaview Artwork de promouvoir les arts visuels et de faire de la photographie un art majeur dans la culture comorienne en promouvant les artistes Comoriens qui commencent à se faire un nom dans le domaine. Il s'agit d'une revue photographique qui met en avant les photographes comoriens, publiée en ligne et gratuite, afin de faciliter son accès et de populariser cet art. La revue a pour objectif de : a) promouvoir la photographie ; b) mettre en avant les artistes sur le plan régional et international ; c) faciliter l'accès à la culture photographique aux plus jeunes ; d) mettre en place une parution régulière à dimension participative, permettant l'interaction et l'accueil d'un public mixte de par leur genre et leur origine sociale et géographique ; e) soutenir l'émergence et la valorisation de la jeune génération de la culture photographique comorienne ; f) structurer et mettre en réseau les artistes. La première parution a mis en avant deux jeunes photographes comoriens venant de Moroni et Mitsamiouli, chaque parution met en avant deux jeunes talents comoriens différents par leurs compositions et situation géographique (Grande Comore, Anjouan, Mohéli, Mayotte), les Hors-séries intégreront un photographe de l'ancienne génération afin d'initier les plus jeunes à l'histoire de la photographie comorienne.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : OUI

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

- Popularisation de la photographie aux Comores - Mise en place de l'association des Photographes Comoriens « Sinamu » - Participation à des concours régionaux « Regards croisés » (4 lauréats : 3 hommes et 1 Femme) et internationaux « Lens Culture », deux photographes sélectionnés aux Black & White Photography Awards (1 homme et 1 femme) - Mise en place de concours photographiques nationaux - Participation d'un Photographe Comorien (Seaview Artwork) à un Festival International Kumbh Mela 2019 en Inde sur invitation de l'Ambassade de l'Inde)

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

400 USD

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

La revue devra avoir une parution physique (Hors-Série) deux fois par an. Une association des photographes comoriens devra être mise en place. Un circuit de formation devra être mis en place au sein de la Chambre des Métiers.

Code de l'information

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Ministère de la communication

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Le 19 juillet 2010, le décret n°10-079/PR portant promulgation de la loi 10-009/AU du 29 juin 2010 portant Code de l'information et de la communication. Elle porte sur la nature de l'information, la fréquence de diffusion et de rédaction et les sanctions qui accompagnent, de la diffusion de publication périodique, colportage et la vente sur les voies publiques, l'affichage, des infractions générales, les crimes et délits commis par voies de presse, la publication des périodiques, du dépôt légal, le secteur de l'audiovisuelle, le droit de réponse, la diffusion des médias communautaires, publics et commerciaux. L'exercice de la fonction de journaliste professionnel : rédacteur, traducteur, reporter, reporters d'images, photographe, dessinateur. les radios et télévisions publiques, communautaires ou privées dont l'existence est reconnue sont de trois catégories: généralistes, culturelle et commerciale. Le code statue sur la mise en place du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuelle (CNPA).

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Mise en place du CNPA ayant pour mission de : • Garantir la liberté des communications audiovisuelles et écrites. • Garantir de l'expression des courants de pensée et d'opinion dans les médias et du respect du principe d'égalité de traitement dans les médias publics • Veiller à la qualité et la diversité des programmes et écrits au développement des productions et des créations audiovisuelles et écrites nationales • Défendre et œuvrer pour le rayonnement de la langue et de la culture comorienne dans les médias.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

Soutien de la production pour l'audiovisuel La loi qui fixe le rôle des médias du service public et des médias communautaires Formation des acteurs des médias Mise en place de studio pour soutenir la production audiovisuel (promotion du patrimoine et de la culture) Promotion de la langue comorienne

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Assemblée National

Type d'entité:

Secteur public

Organisation professionnelle de la presse écrite

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Organisation professionnelle des médias audiovisuels

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Autorité Nationale de Régulation des Technologies et de l'Information et de la communication

Type d'entité:

Secteur public

Muzdalifa House

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Washko INK et AB Groupe

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Edition

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Le média en ligne s'articule autour des rubriques : SHUNGU, THÉÂTRE, UROPVE, LIVRE, CINÉMA, ENTRETIEN, ASSO, MÉDIA, BADJA P., MWEZI W., OMCEZO*, WASHKO, BILLKISS*, BILK & S., SHIWAN, ARTSVIS, MUSIQUE, BUTIKI, MÉMOIRE, FESTIVAL, DANSE, PATRIMOINE, UWONI, LANGUE, SACRÉ, MWEZI M., FOOD, TENDANCES et COVID-19. Il y donne une analyse de la société comorienne, de l'art, de la culture, du patrimoine. On y trouve également un espace librairie, un agenda culturel, des articles revendicateurs, de bonnes adresses.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Magazine en ligne Revue AB Aviation

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

AB AVIATION

Type d'entité:

Secteur privé

Mwezi Mag

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Washko ink

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Edition

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Mwezi Mag est un magazine culturel, développé par le groupe AB Aviation et ses partenaires. Le magazine éclaire sur des manières d'être ou de vivre. Il y est question de relation archipélique, de relation entre les gens de ces îles, d'analyse de l'écosystème par la voix des comoriens eux-mêmes appuyé d'un regard authentique avec les mots et définitions propres aux Comores et ses habitants. AB Media, issue du groupe AB propose un journal de bord aux passagers de sa compagnie (AB Aviation) et expose « les émois de la scène culturelle. Le magazine donne un visage à un univers dont on parle difficilement dans la presse classique. Celui du patrimoine et des créateurs. » L'ambition du magazine pouvait surprendre dans un contexte, où les médias, souvent, se contentent de louer la grandeur d'un artiste, sans discuter de son univers, de façon critique. Dans Mwezi, le sujet est décortiqué au millimètre près, déconstruit, si besoin, « retourné » avec des outils de langage inédits (jusque-là) pour le commun des comoriens. On y ressent la volonté d'un nouveau discours sur les expressions culturelles du pays. Sur le passé comme sur le présent de cette scène. En plus d'exister, ce magazine d'AB Aviation, réussit le pari d'être un objet gracieux. Sa gratuité y joue pour beaucoup. Grâce à ses pages de pub. 15.000 exemplaires distribués dans les quatre îles représentent un atout non négligeable pour les vendeurs de pub. En dehors des avions et des agences de voyage, on retrouve le mag sur les tables de l'Office national du Tourisme, à l'Alliance française, dans des hôtels, des supermarchés ou des librairies. Le désir de satisfaire à une clientèle AB finit donc par rendre service à toute une communauté. L'objet – à l'écoute des créateurs – trouve son utilité publique dans la promotion d'un pays, faisant même redécouvrir des trésors oubliés comme la poupée à base de mvangati ou l'histoire de Mfalume Mtsambu. A Paris, on dénicher Mwezi Mag sur une table de l'ambassade des Comores ou chez les voyagistes comme Ulanga tours. Très récemment, on l'a vu distribué au FUKA fest. à Mirontsy et aux étudiants de l'Université à Mpatse. Avec Mwezi Mag, AB Aviation initie un discours sur l'un des secteurs les plus prometteurs du pays, celui de la culture. Un secteur dans lequel il s'est déjà signalé, en soutenant le travail, par exemple, d'un artiste comme Bourguiba, sacré ambassadeur AB de l'année 2019. Dans les années 1990, il y avait eu Le Tambour, magazine financé par le CICIBA, réalisé par le journaliste Kamal Eddine Saindou. Ce fut la première tentative du genre, mais elle n'a pas tenu sur ce marché, faute de lecteurs. Dans les journaux de la place, la culture, à l'exception de quelques titres disparus comme Jana na leo ou Kashkazi, est rarement mis à l'avant du carrosse. Voir les images et les analyses qui se superposent dans les différents numéros de Mwezi Mag depuis son lancement amène à reconnaître une place singulière à la culture dans l'archipel. Une culture vivante, créative, résiliente.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

• Quatre numéros parus en avril-juillet 2018, août-novembre 2018, juillet-octobre 2019 et en février 2020. • 15.000 exemplaires distribués • Plus d'une centaine de lecteurs • Promotion des artistes tous genres confondus dans les parutions, mise en avant de la culture comorienne

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

Le secteur culturel bénéficie d'un média qui lui est consacré amplement avec un regard critique sur la pratique culturelle comorienne. Une diffusion plus large a été recommandée pour permettre au plus grand nombre de

bénéficiaire de la connaissance apporté par ce magazine.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Des politiques, mesures et mécanismes de soutien ont été mis en place pour soutenir la transformation numérique des industries et des institutions culturelles et créatives (ex. fonds pour la numérisation des industries analogiques): NON

Des politiques et mesures ont été introduites pour assurer l'existence d'un marché national dynamique pour les industries culturelles numériques, incluant des acteurs numériques divers et de toutes tailles (ex. règles de rémunération équitable, contrôle de la concentration du marché, mesures de prévention contre les monopoles des fournisseurs/distributeurs de contenu ou leurs algorithmes qui restreignent potentiellement la diversité des expressions culturelles): NON

Des politiques et mesures ont été mises en œuvre pour améliorer l'accès et la découvrabilité de la production nationale de contenus culturels dans l'environnement numérique (ex. plans d'action ou politiques en faveur du pluralisme des contenus numériques, soutien public à des portails culturels ou artistiques dans des langues spécifiques, plateformes nationales ou régionales de distribution de contenu local en ligne, etc.): OUI

Des mesures et des initiatives ont été mises en œuvre pour promouvoir la créativité et les compétences numériques des artistes et des professionnels de la culture qui travaillent avec les nouvelles technologies (ex. espaces d'expérimentation, incubateurs, etc.): NON

Des statistiques et des études comprenant des données récentes sur l'accès aux médias numériques, et notamment sur le type de contenu culturel rendu accessible par les médias numériques, sont disponibles: NON

Politiques et mesures pertinentes:

Stratégie « Comores Numérique 2028 »

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Agence Nationale du Développement du Numérique

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

L'Agence Nationale du Développement du Numérique est mise en place par le décret n° 19-014/PR du 10 janvier 2019 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Développement Numérique. L'agence a pour objectif d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du numérique. Elle a pour fonctions de : - mettre en œuvre les politiques et programmes relatifs au développement de l'usage du numérique ; - assurer avec les autorités et organismes concernés la mise en œuvre et l'administration technique des services publics numériques dans le cadre du programme e-Gouv, tout en veillant à leur interopérabilité et leur sécurité ; - mettre en place et faire respecter avec les autorités et organismes concernés, les normes et standards des services et produits numériques ; - mettre en place avec les autorités et organismes concernés, les dispositifs adéquats de cyber sécurité pour assurer la sécurité des actifs numériques du pays et préserver la souveraineté du cyber espace comorien ; - conseiller et accompagner le Gouvernement dans l'amélioration de l'environnement des affaires du secteur du numérique ; - accompagner les différents acteurs du secteur pour le développement et la compétitivité de la filière du numérique aux Comores, organiser des activités et événements d'incitation à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans le numérique ; - assurer avec les organismes et les autorités concernés, le développement des ressources humaines nécessaires à la réalisation de la stratégie nationale de développement du numérique ; - assurer la convergence et la cohérence des différentes initiatives de l'Etat dans le secteur du numérique ; - établir un programme de partenariat et de coopération dans le domaine du numérique avec l'extérieur ; - s'investir dans la mobilisation des ressources pour le financement des projets sur le numérique ; - doter l'Etat d'un système d'information et d'outils d'aide à la prise de décision ; - fournir aux citoyens et aux entreprises

une interface décentralisée d'accès à l'Administration ; pérenniser et sécuriser les archives de l'Etat en les dotant d'une mémoire électronique - évaluer l'impact des investissements réalisés dans le domaine de l'informatique. - Le document stratégique « Comores numérique 2028 » propose un axe stratégique: culture et numérique dans lequel on retrouve dans l'aspect capital humain, l'accompagnement à la création à travers le numérique, dans l'aspect confiance du numérique, il est question de la digitalisation de la musique notamment YOUTUBE puisqu'à ce jour, les artistes comoriens doivent passer par l'extérieur pour diffuser sur la plateforme. L'ANADEN met en place un code numérique pour accompagner notamment la culture, l'art et la musique, l'art digital. L'ANADEN accompagne la culture et montre l'ouverture envers tous les secteurs. Elle appuie la numérisation, la valorisation du patrimoine et du patrimoine culturel immatériel Elle s'engage à pérenniser et sécuriser les archives de l'Etat en les dotant d'une mémoire électronique.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

La création de l'ANADEN constitue la principale avancée. L'agence a accompagné la création d'ONG œuvrant à la promotion du genre à travers les NTICS.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Secrétaire Général du Gouvernement

Type d'entité:

Secteur public

Commissariat Général au Plan

Type d'entité:

Secteur public

Ministère en charge de l'Administration publique

Type d'entité:

Secteur public

Ministère en charge des TICS

Type d'entité:

Secteur public

Ministère en charge des Finance

Gouvernorat des îles

Type d'entité:

Secteur public

Organisations des professionnels des TICS

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

Des associations professionnelles et/ou des syndicats représentant les artistes et/ou les professionnels de la culture existent dans les secteurs suivants (ex. fédération des musiciens, syndicats des éditeurs, etc.):

Cinéma/Arts Audiovisuels

Media Arts

Visual Arts

Performing Arts

Des programmes de financement public soutenant l'implication des organisations de la société civile (OSC) dans la promotion de la diversité des expressions culturelles existent: NON

Des opportunités de formation ou de mentorat ont été organisées ou soutenues par les autorités publiques durant ces 4 dernières années pour développer les capacités de organisations de la société civile (OSC) impliquées dans la promotion de la diversité des expressions culturelles dans des domaines tels que la communication, les actions de plaidoyer et/ou la levée de fonds: OUI

Des mécanismes de dialogue entre les autorités publiques et les organisations de la société civile (OSC) ont été mises en œuvre pour l'élaboration des politiques culturelles et/ou leur suivi durant ces 4 dernières années (réunions, groupes de travail, etc.): OUI

Si OUI, veuillez fournir jusqu'à 2 exemples:

Lors de l'élaboration du projet de loi de protection et de promotion du statut de l'artiste et le projet de loi sur les droits d'auteurs et droits voisins à partir de 2016.

En 2020, une concertation nationale a eu lieu dans le cadre de l'élaboration du Rapport Périodique Quadriennal et une réflexion sur la politique nationale de la culture actuelle a été initié.

Des politiques et des mesures de promotion de la diversité des expressions culturelles ont été élaborées en consultation avec les organisations de la société civile (OSC) durant ces 4 dernières années: OUI

Politiques et mesures pertinentes:

-

OBJECTIF 2 - PARVENIR À UN ÉCHANGE ÉQUILIBRÉ DE BIENS ET SERVICES CULTURELS ET ACCROÎTRE LA MOBILITÉ DES ARTISTES ET DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE



MOBILITÉ DES ARTISTES ET DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE

Veillez indiquer si les politiques et mesures suivantes existent dans votre pays:

-

Veillez indiquer si les programmes opérationnels suivants ont été développés ou soutenus/financés par les autorités publiques durant ces 4 dernières années:

-

Veillez indiquer si les fonds suivants ont été gérés ou soutenus par les autorités publiques durant ces 4 dernières années (ex. bourses d'études, bourses de voyage, etc.):

-

Politiques et mesures pertinentes:

Soutien à la mobilité des artistes

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Le service de la chancellerie du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale est en charge de l'octroi des visas culturels à l'adresse des artistes étrangers arrivant aux Comores. De même, les artistes comoriens souhaitant se produire à l'extérieur, bénéficient de recommandation du service de la Chancellerie, quelques fois en collaboration avec la Direction Générale des Arts et de la Culture pour une identification des artistes. Bien qu'actuellement, un annuaire des professionnels de la culture soit en cours de validation et de mise en ligne, il n'est pas disponible et rend la tâche délicate pour les services publics. Pour rappel, un service culturel à la MAECI a pour mission d'animer les relations culturelles et scientifiques avec les pays partenaires, promouvoir les organisations culturelles et scientifiques comoriennes à l'Etranger (exportations de produits culturels et scientifiques), organiser des événements à l'extérieur ou co-organiser aux Comores des événements avec des partenaires étrangers, délivrer tous les documents à caractère culturel ou scientifique engageant le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. Ainsi, ces services travaillent ensemble avec l'ensemble des acteurs du secteur culturel pour accompagner la mobilité des artistes malgré les nombreux freins liés aux coûts du déplacement domestiques entre les îles et aux difficultés pour les artistes comoriens de s'exporter comme cela a été reporté lors de la consultation nationale effectuée dans le cadre de l'élaboration du présent rapport.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Nationalité Fonction Evénement Années Française Stagiaire au Ccac-Mavuna Service Civique de France 2017 Française Stagiaire au Ccac-Mavuna Service Civique de France 2017 Malagasy Comédienne Tournée spectacle « Azafady, ça ne plus durer » 2017 Malagasy Vidéaste Tournée spectacle « Azafady, ça ne plus durer » 2017 Française Metteur en scène Tournée spectacle « Azafady, ça ne plus durer » 2017 Française Metteur en scène / Marionnettiste Création spectacle « Daba, l'enfant qui n'aimait pas l'école » de Salim Hatubou 2017 Française Auteur / Comédien / Metteur en scène Création spectacle « Daba, l'enfant qui n'aimait pas l'école » de Salim Hatubou 2017 Française Fabricatrice des marionnettes et formatrice Création spectacle « Daba, l'enfant qui n'aimait pas l'école » de Salim Hatubou 2017 Française Auteur / Comédien / Metteur en scène Création spectacle « Daba, l'enfant qui n'aimait pas l'école » de Salim Hatubou 2018 Française Présidente de l'Association Alter M'sol Accompagner administrativement le Ccac-Mavuna 2018 Française Auteur / Comédien / Metteur en scène Tournée spectacle « Daba, l'enfant qui n'aimait pas l'école » de Salim Hatubou 2019 Française Musicien Concert Eliasse au Ccac-Mavuna 2020 Française Musicien Concert Eliasse au Ccac-Mavuna 2020 Française Producteur d'Eliasse Concert Eliasse au Ccac-Mavuna 2020 Française Auteur / Comédien / Metteur en scène Tournée spectacle « Daba, l'enfant qui n'aimait pas l'école » de Salim Hatubou 2020

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

DIRECTION GENERAL DES ARTS ET DE LA CULTURE

Type d'entité:

Secteur public

Centre de Création Artistique et Culturelle Mavuna

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

SOCIETE CIVILE

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Festival international de musique d'Ouella (FIMO)

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Association SINA PERFORMANCE

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Le FIMO est un événement artistique qui promeut et véhicule la culture à travers des échanges musicaux entre artistes de différents pays.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Au moins 2 éditions organisées et ayant contribué à améliorer l'attractivité de la région.

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

25 000 USD

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Service de Coopération et d'Action Culturelle Ambassade de France

Type d'entité:

Secteur public

Agence Française de Développement

Type d'entité:

Secteur public

Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique

Type d'entité:

Secteur public

Alliance Française de Moroni

Type d'entité:

Secteur public

Moroni Terminal

Type d'entité:

Secteur privé

Hôtel Retaj

Type d'entité:

Secteur privé

Agence Wee Services

Type d'entité:

Secteur privé

Groupe W

Type d'entité:

Secteur privé

Ville de Ouella

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

ÉCHANGE DES BIENS ET SERVICES CULTURELS

Des stratégies ou des mesures d'exportation soutenant la distribution de biens et services culturels en dehors de votre pays existent dans les domaines suivants:

-

Votre pays a accordé ou a bénéficié d'un traitement préférentiel* soutenant des échanges équilibrés de biens et services culturels durant les 4 dernières années:

-

Si OUI, veuillez fournir jusqu'à 2 exemples:

En facilitant les entrées des artistes internationaux lors des festivals et en appuyant les artistes nationaux dans leur démarche de production à l'extérieur. Malgré nos efforts, certaines artistes peuvent ne pas bénéficier de visa pour se produire à l'extérieur notamment en Europe.

Durant les 4 dernières années, votre pays a accordé ou bénéficié de l'Aide pour le commerce, une forme d'Aide au développement visant à renforcer les capacités à formuler des politiques commerciales, à participer aux négociations et à mettre en œuvre des accords qui donnent un statut spécial aux biens et des services culturels:

-

Si OUI, veuillez fournir jusqu'à 2 exemples:

-

Politiques et mesures pertinentes:

Atelier de formation des administrateurs de compagnie et de structure culturelle

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Compagnie TCHE-ZA

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

La Compagnie TCHE-ZA a organisé ces ateliers pour répondre à un manque d'administrateurs, de chargé de production, de chargé de diffusion et pour éviter aux artistes d'avoir à s'occuper de l'aspect administratif et de se concentrer sur l'aspect administratif. Ainsi en: • 2015 : formation en administration culturelle organisée par le CCAC Mavuna et les Bancs publics (localisé à Marseille à la Belle de Mai) (Comores) • 2016 : formation en montage de projet des groupes de danseurs hip-hop de Fomboni • 2017 : formation réseautage et coproduction organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication français : bénéficiaire chargé de production de la compagnie • Juin 2020 : formation aux administrateurs d'une bibliothèque souhaitant réorienter stratégiquement leur structure en médiathèque et structure culturel pour faire venir des spectacles là-bas et organiser des ateliers à Dzahani (Tsidjé) en zone rural. Cette mesure répondait aux besoins d'attractivité du lieu pour répondre à la demande locale. • (à venir) Novembre 2020 : formation production culturelle prévue dans le cadre du Festival Ntso Uzine

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

En 2015, dans le cadre de la formation en administration culturelle organisée par le CCAC Mavuna et les Bancs publics (localisé à Marseille à la Belle de Mai) (Comores) : 10 bénéficiaires (2 de Mayotte, 5 de la Grande Comore dont 2 femmes, 3 membres d'une association rurale En 2016 : formation en montage de projet des groupes de danseurs hip-hop de Fomboni : Une vingtaine de personnes formées En 2017 : formation réseautage et coproduction organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication français : 1 chargé de production de la compagnie formé En Juin 2020 : formation aux administrateurs d'une bibliothèque

souhaitant réorienter stratégiquement leur structure en médiathèque et structure culturel pour faire venir des spectacles là-bas et organiser des ateliers à Dzahani (Tsidjé) en zone rural. Cette mesure répondait aux besoins d'attractivité du lieu pour répondre à la demande locale. 18 personnes ont bénéficié de la formation.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Compagnie TCHEZA

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

CCAC MAVUNA

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Les Bancs publics

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Ariart

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Hip Hop Evolution

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Ministère de la Culture et de la Communication français

Type d'entité:

Secteur public

Service de Coopération et d'Action Culturelle

Type d'entité:

Secteur public

Alliance Française

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Association Educative et Culturelle de Tsidjé

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Atelier de formation des techniciens du spectacle

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Compagnie TCHE-ZA

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Arts de la scène

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Dans le spectacle vivant, le secteur du son et lumière était principalement du fait de l'amateurisme ainsi, les formations aux techniciens du spectacle ont répondu au besoin existant bien que ce soit arrêté à la Grande Comore. Les inscriptions étaient ouvertes à toutes les îles mais le déplacement d'île en île était à la charge des participants. La disposition géographique du pays et le coût exorbitant des déplacements domestiques ont présenté un frein.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : OUI

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ? : NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ? :

Ces formations ont pu être organisées grâce aux fonds du SCAC. Un technicien lumière venant de Mayotte et de La Réunion a formé 13 personnes. Aujourd'hui 6 d'entre eux ont pu être insérés aux Comores dans des structures d'événementiels, au CCAC, au Comores Comedy Club (club de stand up).

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

Projet Pogramme Franco Comorien de Codéveloppement

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ? : Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ? :

Les retombées sont positives puisque 6 personnes formées ont été inséré, 3 formés ont travaillé sur les premières éditions du festival Ntso Uzine, 1 personne recrutée par la compagnie.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Service de Coopération et d'Action Culturelle français

Type d'entité:

Secteur public

Association de formation en danse

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Compagnie TCHE-ZA

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Chaque année, la Compagnie TCHE-ZA organise au moins une formation sur chaque île. La majorité des danseurs comoriens sont autodidactes et en déficit technique, c'est pour cette raison que la compagnie a proposé ces formations de renforcement et d'amélioration technique. En 2014, pour lancer la compagnie, 40 danseurs ont été formés par le chorégraphe de la compagnie, seulement 9 d'entre eux ont été retenus. En 2016, dans le cadre du PFCC, un danseur de Mayotte de l'association Hip Hop Evolution est venu former une vingtaine de danseur de la Grande Comore. Pendant la première édition du Festival Ntso Uzine en 2016, 3 ateliers de formations en danse afro avec Raymond SIOPATHIS, en hip hop par François LA MARGOT et en danse contemporaine avec Gaby SARANOUI sont organisés au CCAC MAVUNA à l'attention d'une cinquantaine de danseurs entre 13 et 30 ans dont une dizaine de femmes.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

40 danseurs formés 9 professionnalisés grâce à leur engagement dans la compagnie Une vingtaine de danseur de la Grande Comore Un danseur de Hip Hop Evolution Un technicien son et lumière de La Réunion Une cinquantaine de danseurs entre 13 et 30 ans dont une dizaine de femmes. La Coopération régionale et internationale est renforcée.

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

Projet PFCC

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

Les participants ont demandé plus de subventions et il a été recommandé à la compagnie de diversifier les fonds puisqu'elle couvre les perdiem et certains déplacements.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Hip Hop Evolution

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

CCAC MAVUNA

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Service de Coopération et d'Action Culturelle

Type d'entité:

Secteur public

Association de formation en danse

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Compagnie TCHE-ZA

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Chaque année, la Compagnie TCHE-ZA organise au moins une formation sur chaque île. La majorité des danseurs comoriens sont autodidactes et en déficit technique, c'est pour cette raison que la compagnie a proposé ces formations de renforcement et d'amélioration technique. En 2014, pour lancer la compagnie, 40 danseurs ont été formés par le chorégraphe de la compagnie, seulement 9 d'entre eux ont été retenus. En 2016, dans le cadre du PFCC, un danseur de Mayotte de l'association Hip Hop Evolution est venu former une vingtaine de danseur de la Grande Comore. Pendant la première édition du Festival Ntso Uzine en 2016, 3 ateliers de formations en danse afro avec Raymond SIOPATHIS, en hip hop par François LA MARGOT et en danse contemporaine avec Gaby SARANOUI sont organisés au CCAC MAVUNA à l'attention d'une cinquantaine de danseurs entre 13 et 30 ans dont une dizaine de femmes.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

40 danseurs formés 9 professionnalisés grâce à leur engagement dans la compagnie Une vingtaine de danseur de la Grande Comore Un danseur de Hip Hop Evolution Un technicien son et lumière de La Réunion Une cinquantaine de danseurs entre 13 et 30 ans dont une dizaine de femmes. La Coopération régionale et internationale est renforcée.

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

Projet PFCC

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

Les participants ont demandé plus de subventions et il a été recommandé à la compagnie de diversifier les fonds puisqu'elle couvre les perdiem et certains déplacements.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Hip Hop Evolution

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

CCAC MAVUNA

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Service de Coopération et d'Action Culturelle

Type d'entité:

Secteur public

NAWALI

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

NAWALI

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Musique

Arts de la scène

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Nawal, artiste franco-comorienne, est aujourd'hui une figure marquante de son archipel natal. Elle a trouvé sa « voie », une étoile des Comores au zénith ! Ses cordes vocales et instrumentales, sa gestuelle même, ont su envoûter le public aux quatre coins du monde. Nawal est une femme de la terre et du ciel, signe textes et musiques, chante et joue du gambusi (cordophone traditionnel comorien), de la guitare, du daf (membranophone persan), des flûtes, et du piano à pouce, la mbira zimbabwéenne. Sa musique est résolument acoustique, et forte d'une spiritualité métisse. Sa voix et son univers font vibrer les publics de toutes cultures d'ici et d'ailleurs. En 2001, elle grave son premier enregistrement, Kweli (Vérité), porteur d'un son inédit reflétant la richesse et la diversité rythmique et musicale de ses îles comoriennes. Une spiritualité soufie qui la porte encore et toujours aujourd'hui. Son deuxième album, Aman (Paix Intérieure) sorti en 2008 (Nawali Prod / Dom Distribution) a révélé au public des compositions épurées et fortement marquées par le soufisme, où la femme tient un rôle central. Une dimension du sacré qui fait face à l'obscurantisme et qui lors d'une écoute attentive est capable de révéler la puissante beauté de l'intime. Dans son troisième album, Caresse de l'âme (Jade/Universal), Nawal invite en solo au calme et à la sérénité. Dix titres qui fondent en un seul hymne, la paix et à la dignité humaine, et convoque dans un souffle puissant la Liberté. Elle témoigne de son rêve d'un monde plus harmonieux, chérissant l'instant et l'altérité et nous emporte pour nous caresser l'âme. Un nouvel album est actuellement en cours de réalisation. Sortie prévu à la rentrée 2016. **CONCERTS** « Avec Nawal en concert, c'est une invitation à vivre la scène comme un rituel, où chacun en toute liberté peut se plonger en soi-même » – Caroline Bourguin, Equinoxe, France Culture Artiste professionnelle, Nawal évolue sur la Scène internationale depuis plus de 25 ans, avec des concerts en Europe, en Amérique du Nord, dans l'Océan Indien... Afrique, Asie Centrale et Moyen Orient. Aujourd'hui, Nawal se produit sous différentes formations : en solo, ou avec des musiciens invités, d'univers jazz, musiques du monde ou hors cadre... en spectacle de danse et de musique traditionnelles « revisitées », avec six femmes de Mayotte, spectacle dénommé « Les Femmes de la Lune » Cette rencontre avec le soufisme de l'Archipel à donné naissance à la production d'un coffret CD/DVD témoin d'un concert exceptionnel dans le cadre du festival des musiques du monde, en France, en 2009 **COLLABORATION** En 2007, Nawal participe par ses compositions à l'Opéra du Sahel (premier Opéra africain) qui sera donné sur la scène du Théâtre du Châtelet à Paris. Nawal a composé des musiques de films (Matopos de Stéphanie Machuret, La Résidence Ylang Ylang de Hachimiya Ahamada et a collaboré avec d'autres artistes, danseurs comme Brigitte Dumez, Kari Kamal Kari, musicien les Black Voices, Kiala, Yvan Lantos... Sortie en novembre 2015, un film documentaire (68') « Nawal et les Femmes de la Lune » réalisé par Eric Munch et François Kotlarski, invite à suivre Nawal dans sa quête, partageant tout au long du périple ses réflexions sur la société vu de ce côté de l'Océan Indien

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Promotion des arts de la scène, Sitti-thourayat DAOUD

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Sitti-thourayat DAOUD

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Cinéma/Arts audiovisuels

Design

Arts de la scène

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Sitti-thourayat DAOUD voit le jour le 18 septembre 1988 aux COMORES. Elle est titulaire d'un master en Banque et Finance et vit en parallèle une vie d'artiste grâce à ses multiples talents d'artiste comédienne, de mannequin, elle est l'égérie de la marque Shiromani Design, formatrice dans divers ateliers de théâtre autour des contes et merveilles des Comores, de l'œuvre de Salim Hatubouou dont elle fait la couverture du livre Mohéli ou le destin conté de Djumbé Fatima, dernier livre de l'écrivain-conteur Salim HATUBOU, sorti aux éditions Coelacanth fin 2014, en décembre 2014. Cours Juillet 2019: stage de théâtre sur les techniques d'improvisation, dans le cadre du programme Ecole nomade Mayotte 2019, par le Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine. Décembre 2015: formation jeux d'acteur dans le cadre du deuxième festival de cinéma des Comores. Novembre 2014: formation à l'Animation par Manon Chauveau de l'Association Alter M'SOL, tenue au CCAC-Mavuna. Juillet 2013: lauréate bourse CultureLab par l'Ambassade de France en Union des Comores, participation à une formation de théâtre dans le cadre du Festival d'Avignon 67ème édition. Décembre 2012: formation jeux d'acteur et créativité de l'acteur, dans le cadre du premier festival de cinéma des Comores. Octobre 2012: formation sur les techniques théâtrales et créativité de l'acteur (par la compagnie Stratagème, à l'Alliance Franco-Comorienne). Expériences Cinéma Octobre 2019: rôle principal dans la série policière Seconde Zone, de Cyril Vandendriessche, produite par Echtra film et Ciné Musafiri de Mayotte. Avril 2015: actrice dans le film Terre négligée, un court métrage de Zainou El Abidine Mohamed. Un film d'animation sur le développement durable, qui a remporté le prix du meilleur film étranger au Mobil Film Festival. Janvier 2015: actrice principale dans le film Sans facebook on devient fou, un court métrage de Rafik Daoud. Ce film a remporté le premier prix au concours Pocket film, organisé par l'Alliance Française de Moroni et l'Institut français. 2014: figurante dans le clip Révolution, du Rappeur Comorien Cheikh MC. 2010: actrice dans un court-métrage sur la sensibilisation des jeunes comoriens aux élections présidentielles; Réalisateur Mohamed Said Hassan (AHJA PROD). 2009: rôle principal dans Mon Patron et Moi, long-métrage comorien, Réalisateur Mohamed Youssouf (Studio APAC Marseille). Mai 2020: performance en théâtre et cinéma, sur l'impact de la pandémie de covid-19; programme Clin d'oeil aux Artistes, de l'Alliance française de Moroni. Octobre - décembre 2017: actrice principale dans le feuilleton radio Ngam Djo Chinda, un projet d'ECES sur la participation de la Femme comorienne dans la politique; produit par Création Nextez. Juillet 2017: animatrice d'atelier de théâtre à l'ECMA (Ecole Communautaire Maeеча à Adda), Nioumakele dans le cadre de la célébration des 10 ans de l'école et 11 ans de l'ONG Maeеча. 27 février 2016: comédienne dans Les Barbuffes, une pièce théâtrale sur la montée en puissance des courants salafistes aux Comores, écrite par SAST et présentée à l'Alliance française de Moroni. 24 octobre 2015: comédienne dans Karthala, une pièce de théâtre sur les changements climatiques, écrite par Papa Kais, mise en scène par Mansour Madi et présentée au foyer des femmes de Moroni. Septembre 2015: animatrice d'atelier de théâtre à la médiathèque de Djumoichongo. 30 juin au 04 juillet 2015: animatrice d'Atelier de contes et merveilles, au CNDRS, dans le cadre du programme « village des vacances » de l'association Mwanatsi Wa Mdzima. 16 mars 2015: présentation en solo, du spectacle Excusez-moi madame, une pièce de théâtre d'Emilie Bonnafous, sur les violences faites aux femmes, au ccac-Mavuna à l'occasion de la semaine de la francophonie 2015. 08 Mars 2015: lecture scénique de la pièce Excusez-Moi Madame, d'Emilie Bonnafous, à l'occasion de la journée internationale de la femme, à l'Alliance française de Moroni. Décembre 2014 à juin 2015: animatrice d'ateliers

de théâtre à l'Alliance française de Moroni. Décembre 2014 à février 2015: animatrice d'ateliers de théâtre au centre culturel Twamaya d'Itsandra. Novembre 2014: comédienne dans HAMOURO , de Salim HATUBOU, mise en scène par moi-même, présentée à Koimbani et à la place de l'Indépendance à l'occasion de la journée maoré. Mai 2014: comédienne dans Le Cri du désespoir , présenté à l'Oasis dans le cadre de la 2ème édition du FACC (Festival d'Arts Contemporains des Comores). Mars 2014: assistante metteuse en scène du spectacle Tentation d'exister , de Soumette AHMED, présenté à l'Alliance Française de Moroni, puis également metteuse en scène du spectacle Nationalité , de Mohamed Tohiri, présenté à la Bibliothèque de M'de, les deux dans le cadre de la semaine de la francophonie. Février 2014: animatrice d'atelier de théâtre aux profit des jeunes adolescents, membre de l'association ATZM (Association de Théâtre de Zilimadjou Moroni). Décembre 2012: Madjiriha , de Intissam Dahilou, présentée à la Place de l'Indépendance, et à Maloudja beach lors du premier festival du cinéma des Comores. Je m'agite , de Christophe TARKOS, une restitution présentée au Palais du peuple comorien, lors de la cérémonie de clôture du premier festival du cinéma des Comores. Octobre 2012: Violence , de Sebastien Pierre Louis, une restitution présentée à l'Alliance Franco-Comorienne, avant la présentation de Opus par la Compagnie Stratagème. Mars 2011: rôle principal dans La femme égale à l'homme , de Mounir Hamada Hamza, sketch présenté au Palais du peuple de Moroni, lors de la journée mondiale de la femme. 2010: rôle complémentaire et voix off dans Qui sommes nous , de Mounir Hamada Hamza, mise en scène par Soumette Ahmed. Improvisations et rôle complémentaire dans Makoupi , spectacle présenté à l'occasion d'un anniversaire d'une association culturelle de Itsandzeni-Hamahamet Comores. Improvisations et rôle principal dans Le SIDA. 2008: rôle principal dans Mon Patron et Moi , de Mounir Hamada Hamza, pièce présentée à l'alliance franco-comorienne de Moroni, mise en scène par Sultan Faissoil. 2007: rôle principal dans Antigone , de Jean-Anouille , pièce présentée dans les différentes localités de Ngazidja, mise en scène par Mounir Hamada Hamza. Mannequinat et Modèle 2 et 3 mars 2020: pose pour le photographe et réalisateur Ezidine Said Hassane. Juillet 2014-2017: égérie officielle de la marque de création de vêtement Shiromani Design. Décembre 2014: pose pour la couverture de Mohéli ou le destin conté de Djumbé Fatima , dernier livre de l'écrivain-conteur Salim HATUBOU, sorti aux éditions Coelacanth fin 2014. Octobre 2014: défilé de mode (costumes traditionnels) au Christal Hotel Beach, dans le cadre du 10ème forum économique des îles de l'océan indien, tenu à Moroni du 23 au 25 octobre 2014. Mai 2014: pose pour la photographe Franco-Sénégalaise Céline Sarr dans le cadre du FACC expositions dans la médina (Moroni) et à l'Université de la Sorbonne à Paris. Décembre 2013: pose pour l'artiste-peintre chinois Liu Xungang. Novembre 2013: pose grandes affiches publicitaires, sensibilisation sur la tenue du 2ème forum EFOI (Entreprendre au Féminin Océan Indien). Août 2013: pose pour l'artiste plasticien comorien Seda, création Msuko koif . Télévision 2011: Présentatrice du magazine de la CJSOI, à l'occasion des 8èmes jeux des jeunes de l'Océan Indien Comores 2012. Participations à divers projets publicitaires 2010-2012 Animatrice et Technicien audio-visuel chez Nextez Solution, agence comorienne de communication visuelle.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Sitti-thourayat DAOUD fait partie des rares femmes comoriennes à avoir consacré leur vie à leur art. Son travail a permis d'accéder au film télévisuel et de participer à des formations internationales. • Octobre 2019: rôle principal dans la série policière Seconde Zone , de Cyril Vandendriessche, produite par Echtra film et Ciné Musafiri de Mayotte. • Avril 2015: actrice dans le film Terre négligée , un court métrage de Zainou El Abidine Mohamed. Un film d'animation sur le développement durable, qui a remporté le prix du meilleur film étranger au Mobil Film Festival. • Janvier 2015: actrice principale dans le film Sans facebook on devient fou , un court métrage de Rafik Daoud. Ce film a remporté le premier prix au concours Pocket film, organisé par l'Alliance Française de Moroni et l'Institut français.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Promotion des arts de la scène, Soumette AHMED

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Soumette AHMED

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Arts de la scène

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Soumette Ahmed est né le 19 mars 1983 à Moroni - Union des Comores. Titulaire d'un DUT de Génie Informatique, il est chargé de la programmation culturelle locale et de la communication à l'Alliance franco-comorienne de Moroni de 2007 à 2010. Après plusieurs chantiers de formation théâtrale dans l'Océan Indien à l'initiative d'Ahmed Madani, auteur et metteur en scène, alors Directeur du Théâtre du Grand Marché – Centre Dramatique de l'Océan Indien à la Réunion, il crée sa propre Compagnie (Théâtre Djumbé) en 2006. Admis au concours du Conservatoire d'Art dramatique d'Avignon en 2010, il obtient son diplôme d'études théâtrales en 2012. De retour aux Comores en 2012, il crée le Centre de Création Artistique et Culturel des Comores-Mavuna (CCAC-Mavuna), première initiative de ce genre dans l'archipel. Aux côtés d'un collectif d'artistes et en réseau avec d'autres acteurs du territoire, il défend le projet d'un centre culturel indépendant, à la fois lieu de formation, espace de travail et de programmation. Comédien - Metteur en scène, Formateur Carrière artistique Comédien 2014, « Je n'ai pas de nom », de Christophe Tarkos, mise en scène Soumette Ahmed 2013 2013, « Pirogue », de Jean Yves Picq, mise en scène Jean Yves Picq, « Kara », de Salim Hatubou et Damir Ben Ali, mise en scène Julie Kretzschmar 2011-2012, « Mademoiselle Julie », d'August Strindberg, mise en scène par Frédérique Fisbach au Gymnase Aubal avec Juliette Binoche, Nicolas Bouchaud et Bénédicte Cerutti dans le cadre du 65e Festival IN d'Avignon 2011, « VIA VIA », de Dalphine Hamadi au Conservatoire du Théâtre du Grand Avignon dans le cadre du Festival OFF d'Avignon « Opus », de Thomas Bréant au Conservatoire du Théâtre du Grand Avignon dans le cadre du Festival OFF d'Avignon 2010, « Roucoulement », de Nassuf Djailani au festival la Passe en Scène à Mayotte « ART », de Yasmina Reza avec le Théâtre Djumbé à l'Alliance française de Moroni 2009, « Le Karthala », un spectacle de sensibilisation sur les risques liées au volcan Karthala dans 21 communautés de la grande comore. Ecriture et Mise en scène : Théâtre Djumbé 2008, « La vertu des ombres » de Nassuf Djailani, mise en scène de Soumette Ahmed à l'Alliance française de Moroni 2007, « IYARA » Les confidences du tournoi de Salim Hatubou et Mab Elhad, mise en scène de Guy le Noir en tournée en Europe 2006, Un Requiem d'amour pour les veuves » d'Allain Kamal Martial, avec la compagnie Istamboul de Mayotte au Mozambique (Maputo, Nampula, Beira, Pemba) et à Mayotte. Parole donnée" poème de Mab-Elhad, mise en espace par Soumette Ahmed à l'Alliance Française de Moroni 2005, «17 millions d'enterrement pour une dépouille national" d'Allain Kamal Martial, avec la compagnie Istamboul de Mayotte à l'Alliance Franco-Comorienne de Moroni et d'Anjouan «Qui sommes-nous ?" de Mounir Hamada, mise en scène par Soumette Ahmed à l'Alliance Française de Moroni 2004, "Changer les essuie-glaces" et "Vortex lent" de Christine Guérin, mise en espace par Kristof Langromme au Théâtre du Grand Marché à la Réunion " Kabar " Dann fon lo kèr bann fonnkèzèr, dirigé par Francky Lauret au Théâtre du Grand Marché à la Réunion 2003, «Renard a volé Monsieur le Président" de Papakaïs à l'Alliance Franco-Comorienne de Moroni, avec la troupe Théâtre Houdoo 2001, "Antigone" de Jean Anouilh à l'Alliance franco-comorienne avec la troupe Rossignols - Théâtre de la Francophonie 2000, "La fille classificatoire" conte adapté au théâtre avec les Jeunes Colombes au centre d'animation socioculturelle de Mtsangani 1998, "La dévoreuse d'odeur" de Papakaïs au Palais du Peuple à Moroni Mise en scène 2014 : « Je n'ai pas de nom » de Christophe Tarkos 2013 : « VIOLENCES » de Sébastien Pierre-Louis 2013 : « LES HISTOIRES DE L'AUTRE » de Mathilde Drault et Salim Hatubou 2010 : « ART » de Yasmina Reza 2009 : « Médina », un spectacle de Musique, contes et images 2008 : « La vertu des ombres » de Nassuf Djailani 2006 : "Parole donnée" de Mab-Elhad 2005 : «Qui sommes-nous ?" de Mounir Hamada Hamza Cinéma 2015, « Le Bateau », un film de SUPERFLEX (Danemark) 2011, « Mademoiselle Julie » d'August Strindberg réalisé par Nicolas Klots pour France Télévision à Avignon

dans le cadre du 65e festival d'Avignon avec Juliette Binoche. 2011, Clip Nutrition » de Jean Luc Chaperon à Marseille avec LIEUX-FICTIFS 2009, « Mon patron et moi » de Mounir Hamada Hamza aux Comores 2007, « Shawararu 3 » de Mounir Hamada Hamza aux Comores Sketches télévisés sur des thématiques sociales – MTV CASM – Moroni - Comores Artiste de rue (numéro de clown, acrobatie et jonglage) Janvier 2015, « Un Clown à l'hôpital" au Centre de référence de M'Ramadoudou - Mayotte Août 2014, « Un Clown à l'hôpital" au Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) 2005, Sans rancune" de Soumette Ahmed à l'Alliance française de Moroni 2011, "Pas de panique" de Soumette Ahmed à l'Alliance française de Moroni Animation artistique et socioculturelle Juin 2015, Atelier théâtre avec le collège de Dzoumogné de Mayotte (5ème & 4ème) sur le thème de : « de la salle à la scène : ta vie et la mienne » Août & novembre 2015, Atelier théâtre à l'école primaire de Miréréni et à la MPT de Miréréni à Mayotte 2000-2001, Animateur culturel : Centre de Formation et d'Animation des Jeunes ASCOBEF 2013, Création d'un spectacle avec le classes de Grande section et Grande section/CP à partir d'un conte : « La vache de Maesha » à l'école française Henri Matisse 2011, Professeur de théâtre à l'école Zouka Takou de Bagnols- sur-Cèze en France. De février à juillet 2009, Coordinateur et formateur du projet « Améliorer son français en jouant » dans les lycées des 3 îles des Comores. Montage et mise en oeuvre du projet : définition des actions, montage et animation d'ateliers de théâtre auprès des lycéens, appui technique auprès des enseignants. 2007-2008, Professeur de théâtre à l'école française Henri Matisse de Moroni Niveau maternel, Primaire et collège. 2005-2006, Création d'un spectacle avec la classe de CE1 de l'école française Henri Matisse à partir du poème de Georges Emmanuel Clancier intitulé : « Le Roi de l'île » Novembre 2006, Formateur dans le cadre du projet théâtral et journalistique à destination des collégiens, organisé par la Société Bangwé Production à la Grande Comore. 2006 / 2007, Professeur de théâtre aux écoles privées Groupe scolaire Avenir et au Groupe Scolaire Foundi Abdoulhamide : Niveau collège et lycée Octobre 2006, Animateur en théâtre scolaire à l'école privée du Groupe Scolaire Avenir de Moroni niveau maternelle, primaire, collège et lycée. Mars 2006, Organisateur et présentateur du jeu « La francophonie en questions » : fête de la francophonie à l'Alliance française de Moroni Formations suivies Août 2015, Atelier National de renforcement des capacités en communication pour le développement par l'UNICEF 2011-2012, Deuxième année du Cycle Spécialisé Théâtre au Conservatoire d'Art Dramatique du Grand Avignon. 2010-2011, Première année du Cycle d'Orientation Professionnelle Théâtre au Conservatoire d'Art Dramatique du Grand Avignon. (CEPIT 1) Février 2008 , Formation continue : Mise en place d'atelier théâtre de la maternelle au collège animée par Mariage Vivrière enseignante au lycée française de Tananarive. Septembre 2006, Stage de pratique de Théâtre Forum avec Olivier MALCOR de Marseille Juillet – Août 2006, Résidence de formation et de création à Maputo Mozambique Formation de théâtre de masque/ Fabrication de Masque/ Danse de Mapiko/ Création du spectacle : "Un Requiem d'amour pour les veuves" d'Allain Kamal Martial Juin 2006, Stage d'acteur : "Théâtre de masque", dirigé par François Cervantès et Catherine Germain, organisé par le Centre Dramatique de l'océan Indien (la Réunion) en partenariat avec la « Cie Entreprise » et l'Alliance Française de Moroni Décembre 2004, Rencontres théâtrales "L'oeil du cyclone" au Centre Dramatique de l'Océan Indien –Théâtre Grand Marché à la Réunion Mai 2005, « L'improbable vérité du monde », chantier n°2 - rencontre formation du 1er au 22 mai à Madagascar Ancienne gare de Tananarive Marionnettes/ Training corporel/ Chant/ Danse/ Percussions/ Ecriture/ Improvisation et jeu d'acteur. Août 2001, Stage de formation culturelle avec la compagnie française de GRENOBLE Théâtre (Expressions vocale et corporelle) Vie associative /secourisme / hygiène / fonction de l'autorité / Connaissance de l'enfant de 10 à 14ans et de 14 à 18ans Mars 2000, Stage de formation en jonglerie avec les Cousins (compagnie française de cirque de rue) : Balles, Anneaux, Massues, Bâton du diable ... 2000, Stage de formation de comédien animé par la troupe « les Jeunes Colombes » de Moroni Expression corporelle et vocale 2000, « La langue française dans le théâtre scolaire » - animé par l'association Vents et Marées (Jean Lataillade) à l'Alliance française de Moroni. Expériences professionnelles Du 6 au 24 juillet 2015, Festival OFF d'Avignon au Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon avec le spectacle « Je n'ai pas de nom » de Christophe Tarkos, Du 9 avril au 24 juin 2012, Tournée Européenne avec le spectacle « Mademoiselle Julie » d'August Strindberg, mise en scène par Frédérique Fisbach avec Juliette Binoche, Nicolas Bouchaud et Bénédicte Cerutti. (Reims, Lorient, Toulon,

Luxembourg, Paris et Londres) Du 22 mai au 3 juin 2010 , Création de mise en scène avec des jeunes de Septèmes les Vallons et des jeunes de Miramas organisé par le Festival Nuits-Métis à Marseille, sur le thème de l'identité. Du 28 septembre au 8 octobre 2009, Coordinateur et formateur du projet atelier « Ecriture & Théâtre » Montage et mise en oeuvre du projet : définition des actions, montage et animation d'ateliers de théâtre auprès de 12 bacheliers de la promotion 2009. Novembre 2008 ; Formateur des jeunes comédiens amateurs des Septèmes les vallons, à Marseille : Compagnie Fusion 'elle du centre social de la gavotte- peyret Avril 2008, Participant à l'Atelier National de Politique Culturelle organisé par le Commissariat National à la Culture, à la Jeunesse et au Développement en partenariat avec L'UNESCO 2006 – 2010, Salarié à l'Alliance française de Moroni en tant que Chargé de la programmation culturelle locale et de la communication. Juillet et Août 2006, Résidence de création au Théâtre Avenida à Maputo – Mozambique, avec l'auteur et metteur en scène Allain Kamal Martial Mai 2006, Coordinateur du chantier de formation théâtrale, organisé par le Centre Dramatique de l'océan Indien à l'alliance française de Moroni. Avril 2006, Formateur de Comédiens à l'Alliance Française de Fomboni (île de Mohéli), projet du «Théâtre National des Comores » Mars 2006, Organisateur et Coordinateur de la fête de la francophonie à l'Alliance Franco-comorienne de Moroni. Janvier 2006, Formateur au stage de formation « Rythme et Chant » avec Annabelle Cateau, formée au Conservatoire National de la Région de Marseille à l'Alliance Française de Mutsamudu (île d'Anjouan) Septembre 2005, Formateur de Comédiens à l'Alliance Française de Mutsamudu (île d'Anjouan), projet du «Théâtre National des Comores » Juillet 2005, Organisateur des activités théâtrales pour la fête de l'indépendance des Comores et du FESNACO (Festival National des Arts et de la Culture Comoriens) Diplômes obtenus 2011-2012, DET (Diplôme d'Etudes Théâtrale) au Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon – France) 2011-2011, CET (Certificat d'Etudes Théâtrales) au Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon – France)

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en oeuvre de la politique/mesure ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en oeuvre de la politique/mesure ?:

Mai 2015, Deux prix au Festival PASSE-PORTES : Prix Bernard Giraudeau du meilleur acteur et le Prix Passeport de la meilleure création Novembre 2014, « Grand Prix Théâtre Afrique Francophone » Catégorie Meilleur comédien Présélectionné national catégorie " Conte et conteur ", en vue des Vème jeux de la Francophonie 2005 à Niamey Janvier 2003, Présélectionné national catégorie " Art de la rue ", en vue du 1er festival culturel tournant de l'océan Indien à l'île Maurice

La mise en oeuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Promotion des arts visuels, Chacri

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Chacri

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Arts visuels

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Chakri (ou Chacri), de son nom Chacri Ali, est un artiste anjouanais. C'est en 1993, qu'il exposa pour la première fois, à Anjouan. Autodidacte, Chakri sa première œuvre était sur un matériau difforme (« difu »), avec de la peinture de récupération (« pourles portes »), et grâce à un pinceau à base de tige (« mnyongo ») et de tissu (« mwanguo »), il s'agissait d'un oiseau. Sa première exposition à 13 ans était des dessins sur contreplaqué, exhibés à l'entrée de la demeure familiale. C'est lorsque la SOPAC, pour qui il illustre des couvertures de cahier à ses 20 ans, le fait venir à Moroni qu'il prend la mesure de tout son art. Le contact avec les artistes de la capitale (Modali, Seda, Ibrahim Said Bacar), avec qui il fonde Simbo Art, l'oblige à approfondir sa technique. A leurs côtés, il fera son premier voyage à l'étranger. A l'île de la Réunion. Au retour, les choses s'accélérent. Il signe sa première grande exposition, sur le thème des kwasa, et rencontre un couple d'expatriés français, les Lavergnes, devenus ses premiers vrais soutiens. Son œuvre raconte le déchirement des familles victimes du Visa Balladur, les sacrifiés et la vie traditionnelle de son île, Anjouan.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Promotion des arts visuels, l'artiste « El Picasso »

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Zain El Abidine « El Picasso »

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Cinéma/Arts audiovisuels

Design

Arts visuels

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Elpicasso, Zainou El-Abidine Ali Mohamed pour l'état civil, est l'une des valeurs sûres de la nouvelle peinture comorienne. Il incarne cette nouvelle génération éprise de modernité, mais qui pour autant ne renie pas l'apport de la tradition. C'est aussi un artiste universel qui non seulement manie les pinceaux mais fait également du cinéma, sculpte le bois et joue de la guitare. C'est lors d'une exposition initiée par les Comoriens d'Égypte qu'il a été repéré par des enseignants de la Faculté des beaux arts du Caire qui l'ont invité à s'inscrire dans le département Arts plastiques de cette institution, parallèlement il suit une formation en artisanat à l'académie Suzane Mubarak où il s'est spécialisé dans l'art-cut, l'art du découpage. Une technique qu'il utilise toujours dans sa peinture et qui l'a fait connaître dans son pays : on lui doit notamment ses étonnants portraits de présidents comoriens réalisés à l'occasion de « Croisement de plume », une expo qu'il a montée avec Hakim, un artiste comorien spécialiste du graffiti. Peinture En 2011, il s'expose à la galerie Cad'art de Hissane Guy. Au fil des années, il rencontre de nombreux artistes qui ne cessent de l'accompagner et de le conseiller, à l'exemple de Seda, pour s'en tenir aux grands aînés. Il a participé dans des différentes manifestations artistiques comme le foire national MADE IN COMOROS, croisement de plumes, Msuko-Koiffe, EXPO POUR l'égalité à La Réunion et autre. Elpicasso se présente aussi comme un artiste « responsable », autrement dit soucieux de ne pas trop tirer sur l'environnement à travers ses activités de peintre. Ainsi, il travaille de plus en plus avec des matériaux recyclés et du papier mâché. Cinéma Il est également l'auteur de plusieurs courts métrages, dont « l'histoire d'Amadou » projeté à l'IFM lors de la 10e édition des Rencontres du film court (RFC), un film de quatre minutes pour la sensibilisation sur le sida. Il a participé à nombreux festivals dont le Comoros international film festival (Ciff) en 2012. En 2012, il été formateur des cours périscolaire d'art plastique et calligraphie a l'école française Henri Matisse de Moroni. En 2013, il participe au festival de Luxor en 2013. C'est en tant que réalisateur et infographiste qu'il se fait connaître du public et des sphères cinématographiques et de communication. En 2018, «Crossing» de Zainou El Abidine Ali Mohamed alias Picasso est un court-métrage de 4 minutes 34 secondes, tourné en mars 2016 à l'occasion du Louxor African film festival. Il raconte l'histoire d'un homme resté des années durant sans nouvelles de son petit frère et qui décide de partir à sa recherche sur la route de l'immigration en Afrique. Il suivra ses traces jusqu'en Egypte «plaque tournante du trafic des migrants vers l'Europe». Il y apprend qu'un bateau avec 500 personnes à bord a coulé près de Malte», sans savoir si son frère était à bord et/ou s'il fait partie des «quelques survivants». La particularité de «Crossing», c'est qu'il n'a pas de dialogues, sinon très lointains. «Ce qui prime ce sont les images, les émotions». Le film est sélectionné pour représenter les Comores aux Trophées francophones du cinéma à Saint-Louis au Sénégal, deux films comoriens sélectionnés pour la sixième édition des Trophées francophones du cinéma, qui a eu lieu le 8 décembre 2018 à Saint-Louis au Sénégal dont «Ousma'eau» de Rafik Daoud Mmadi. El Picasso a remporté le deuxième prix du concours Eco-clip organisé par la Commission de l'océan Indien (COI). « Le cinéma, c'est mon deuxième métier après la peinture », confie le jeune artiste. certains quartiers, de la capitale notamment, sont depuis de nombreuses années privés d'eau. La 4e édition du FACC a récompensé l'artiste Zainou El-Picasso.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Participation au World Youth Summit en décembre 2019. Primé lors de la 4e édition du Festival d'Art Contemporain des Comores

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Promotion des arts visuels, Napalo en Grande Comore

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Napalo

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Arts visuels

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Napalo vit et travaille aux Comores. Il intègre, de 1987 à 1992 l'École Nationale Supérieure d'Arts de Cergy-Pontoise, puis complète sa formation artistique à l'Institut des Hautes Études en Arts Plastiques de Paris en 1992 et à la Rijksacademie d'Amsterdam en 1995.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

NAPALO Aux Comores en octobre/novembre/décembre 2003 "Truru mvundzo" est le nom d'un mouvement avant-gardiste d'art contemporain comorien qui a vu le jour à Moroni. C'est aussi le titre de la première exposition de ses membres suite à un "atelier de recherche et de création artistique" que l'artiste a organisé et dirigé bénévolement. Des mécènes tels qu'Ahmed A. Bazi et les Ets. Ali Bazi Selim, Salim du STUDIO MED, le nouveau directeur de l'IMPREDOC, les jeunes du CCLB (Centre culturel et d'animation socioculturel de proximité situé dans un quartier de la capitale) et la Maison du Livre (librairie/papeterie) ont bien voulu soutenir ce projet. Opwwa mdru kopwwayi! Cette exposition qui a ouvert ses portes du 05 au 14 décembre 2003 au CCLB de Badjanani Moroni montre des œuvres réalisées sur les Lessos et des installations. Elle révèle dans la scène artistique comorienne, les artistes (Chamssoudine dit Frazier (le boxeur), Ahmed Moussa de nvouni, Yacoub Younoussa de Iconi et Abdillah Abderemane de Mitsoudje) avec de nouvelles manières de peindre, de dessiner et de faire la photo. Expositions personnelles 1984 : Chambre de Commerce, Moroni, Comores 1986 : Centre Mahorais d'Animation Culturelle de Mamoudzou et de Dzaoudzi, Mayotte 1991 : Musée National des Comores, Moroni, Comores 1992 : Galerie de l'Orangerie, Soisy sous Montmorency, France 1992 : An afternoon at the PAA YA PAA Galery, Kenya 1993 : Centre Culturel Français, Nairobi, Kenya 1994 : Galerie Arts Sans Frontières, Moroni, Comores "United colors of Cultures" - Œuvre réalisée en novembre 2004. C'est le titre de l'œuvre que je viens d'installer devant le tout nouveau centre culturel "Podium Mozaik" de Bos En Lommer /Amsterdam. Une œuvre que les regardeurs estiment positive. Son sens et sa présence ne fait que atténuer la colère des uns et des autres après l'assassinat du cinéaste néerlandais de la famille Van Gogh par un extrémiste marocain. "Payalashiyo" - Œuvre réalisée en 2002 pour le jardin du Centre d'Art Contemporain de Dordrecht en Hollande. "Ngazi-Nguzo" inaugurée le 03 décembre 2001 à Amsterdam. Expositions Collectives 1983 : Rencontre, Institut Mahatma Gandhi, Moka, Maurice 1984 : Foire Internationale de Solidarité, Chambre de Commerce, Moroni, Comores 1991 : Toiles du Sud et d'Ailleurs, ACCT et Africréations, Paris, France 1991 : Workshop International Environmental, Socrate's Sculptures Park, Long Island, New York, USA Revue Noire - Numéro 16, mars - mai 1995 (<http://www.revue-noire.com>) N° 16 de la Revue Noire, spécial Océan Indien : <http://www.revue-noire.com/edition/revue-noire-16>

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

L'Expat

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Compagnie TCHE-ZA

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Arts de la scène

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

L'Expat est un diptyque composé d'un essai autoédité par le chorégraphe Salim Mze Hamadi MOISSI et d'un spectacle du même nom. L'essai raconte le rapport au pays maternel avec le regard de l'ancien expatrié, le rapport à l'étranger, à la culture abordée avec un autre regard : avec le regard imprégné de la culture du pays d'accueil et des nouveaux horizons que ces voyages dans les cultures, l'espace et l'humain peuvent apporter. Le spectacle est un solo inaugural, racontant l'histoire d'un homme face au défi de l'expatriation, de ses rencontres, de sa confrontation avec sa culture d'origine.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : OUI

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

4 restitutions aux Comores et 3 en France. 150 exemplaires de l'essai ont été publiés.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Festival Ntso Uzine

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Compagnie TCHE-ZA

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

La Première édition du Festival Ntso Uzine a eu lieu en novembre 2016 et a rassemblé des danseurs de la région Océan Indien, nationaux et de France. Des ateliers de formations, des prestations de danse les quartiers populaires, l'organisation d'une compétition internationale de danse solo, des représentations artistes professionnels ouvert au grand public. Après le succès, une Festival « Ntso Uzine » est devenu une biennal. Les objectifs du festival sont : • Valoriser la danse aux Comores et dans l'Océan Indien; • Encourager le processus de professionnalisation des danseurs; • Favoriser les échanges de pratique artistique dans la zone par le travail de • collaboration entre structures, chorégraphes et danseurs; • Développer un travail collaboratif entre différentes structures culturelles de la zone et au-delà.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

3 éditions du festival organisées Rayonnement régional et international Compagnies : CIE 3.0 - EDITH CHATEAU (LA RÉUNION) (Chorégraphe / danseuse) CIE TAHALA - ZOE (MADAGASCAR) (Chorégraphe / Danseuse) STEPHEN BONGARCON (MAURICE) (Chorégraphe/ Danseur) CIRKÉ CRAKÉ (LA RÉUNION) (Cirque / Danseurs-circassiens) CIE KAZYADANCE/ DJODJO KAZADI (MAYOTTE) (Chorégraphe/ Danseur) MORGANE CARTERON (LA RÉUNION) (chargée de production) MUDA AFRICA (TANZANIE) (Ecole de danse) AURÉLIEN COLLEWE / BISCUIT SKUIBI (Chorégraphe/ breaker) SANDRINE MONAR (Chorégraphe / Danseuse) LADY MAD SKILZ (Danseuse / Krumpeuse)

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

Une évaluation financière a été réalisée pour chaque édition. Le festival est devenu une biennale suite à l'évaluation de la première édition.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Hip Hop Evolution

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

CCAC MAVUNA

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Service de Coopération et d'Action Culturelle

Type d'entité:

Secteur public

Ministère de l'Education Nationale

Type d'entité:

Secteur public

Alliance Française Moroni et Comores

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Vijay Import

Type d'entité:

Secteur privé

Nassib SARL

Type d'entité:

Secteur privé

Comores Telecom

Type d'entité:

Secteur public

Telma

Type d'entité:

Secteur privé

Cité Suresnes danse, commande de la création « Masiwa »

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Compagnie TCHE-ZA et Théâtre Suresnes

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Arts de la scène

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Commandé par le Théâtre Suresnes à la compagnie TCHE-ZA à l'occasion du festival Suresnes cité danse pour décrire les Comores à travers sa vie quotidienne, sa culture, ses traditions en exigeant que l'ensemble des danseurs soient comoriens et que des femmes puissent intégrer la création. « Tel un guide, le chorégraphe brosse un portrait en quatre tableaux de la vie d'un Comorien d'aujourd'hui. Pour ce voyage inhabituel, il s'est inspiré des danses traditionnelles comme le wadaha, le shigoma et le biyaya qu'il a mêlé avec virtuosité au hip-hop, à des mouvements contemporains et classiques, et à la danse africaine. », <https://www.latelier-aspectacle.com/spectacle/compagnie-tche-za/>

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : OUI

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

• 1 chorégraphe comorien • 1 chargé de production délégué comorien • 1 régisseur lumière français • 1 productrice française (Théâtre Suresnes) • 36 jours de résidence étalés sur 3 mois entre Mohéli, Grande Comore et la France. • 21 danseurs et 2 danseuses comoriens ayant passé l'audition au Centre de Création Artistique et Culturel Mavuna (CCAC). • 7 danseurs principaux ont été retenus (17 et 35 ans). • 2 danseurs en réserve dont 1 femme. • 3 restitutions à l'Alliance Française de Moroni, au CCAC et à l'Alliance Française de Fomboni (Mohéli) • 4 représentations à Paris • 10 dates annulées pour cause de Covid 19. • Une vingtaine de date programmée en début 2021 à Paris.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

Une évaluation financière effectuée, suite aux représentations et grâce à l'intervention d'une répéteur, la création a pu être améliorée.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Théâtres de Suresnes

Type d'entité:

Secteur public

COMOROS INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

COMOROS INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Le Comoros International Film Festival propose : « un voyage au cœur des systèmes de représentation de l'imaginaire de l'espace comorien. Au travers d'une rétrospective autour de l'image produite aux Comores depuis l'époque coloniale jusqu'aux récentes productions de réalisateurs locaux et issus de la Diaspora, le cycle panorama du cinéma comorien entamé lors de la première édition sera le point focal de la programmation. L'actualité des cinémas des mondes latino, américain, africain, asiatique et arabe complètera cette programmation. Des ateliers de formation densifient également l'événement, puisque au-delà de la poursuite de ceux d'écriture (fiction et documentaire), des ateliers de réalisation, de photographie et lumière, de prise de son et de montage permettront de continuer sur la voie de la professionnalisation du secteur. » Le projet de festival de cinéma dans l'Archipel des Comores naît de la volonté commune d'acteurs des médias comoriens, de ceux de l'audiovisuel et du cinéma dans la région sud-ouest de l'océan indien. Les objectifs du premier festival de cinéma étaient d'impliquer, mettre en œuvre, promouvoir, diffuser et faire se rencontrer auteurs, cinéastes, artistes et les publics comoriens. Dans les années 1960, un premier film a été tourné aux Comores encore sous domination coloniale. Depuis, les images venant de l'Archipel n'ont malheureusement pas changé de nature. L'extérieur regarde les Comores de façon journalistique voir sensationnaliste (reportages, documentaires couvrant des faits souvent dramatiques de l'actualité) ou ethnographiques. Mais on est toujours dans cette perspective du « vu par les autres » et, par là même, de l'absence de regards pouvant poser le comorien sur ces images qui viennent de l'extérieur. Au-delà de la consommation d'images extérieures ou coutumière, l'intention de l'association Comoros International Film Festival (CIFF) est d'initier un regard critique sur la fabrication de l'image aux Comores et de susciter un désir de création au sein de la jeunesse comorienne. Le CIFF a vu le jour en 2011 à l'initiative de jeunes du domaine mais aussi de la culture. Depuis, ils ont entamé des projections ambulantes dans les villes et villages de l'archipel pour une meilleure sensibilisation de l'association. La première édition du Comoros International Festival Film a eu lieu du 17 au 23 décembre 2012. Elle avait rassemblé des acteurs et actrices, des producteurs et réalisateurs français, des professionnels de la Région Océan Indien, mais aussi du Canada, d'Inde et d'Egypte. Ce premier festival entendait être la première pierre d'une fondation pour amener notre archipel et sa riche culture à entrer dans la fabrication de ses propres images afin d'affirmer son existence, de les confronter au regard du monde et modestement d'accueillir la richesse et la diversité des regards sur son propre sol, et ce, de façon régulière et soutenue. 3 ans après, l'association CIFF organise la 2e édition du festival CIFF du 8 au 13 décembre 2015. L'association a aujourd'hui déjà 6 ans d'existence. En-dehors des festivals, le CIFF organise des ateliers de formation sur presque toutes les disciplines du cinéma (montage, écriture, mise en scène / jeu d'acteur,...) A travers son ciné-club, il organise des projections ambulantes à travers l'Archipel et participe à travers le monde à des Cartes Blanches dédiées au cinéma comorien. Il a pu mener à bien les objectifs de l'association et réussir le pari de deux festivals de dimensions internationales. Aujourd'hui, l'association fonctionne bien qu'ayant des difficultés. Malgré cela, l'engagement de tous les acteurs est constant. Lors de l'organisation des deux festivals, dû au manque d'accompagnement financier, les CIFFs, membres du CIFF utilisaient parfois leurs propres moyens. Aujourd'hui, se pose la question de la viabilité de l'association CIFF et la pérennisation du festival. La question de l'organisation d'une 3e édition se pose vue le manque de financement dont l'association dispose. Malgré ce contexte, l'association a entamé beaucoup d'activités comme la promotion du dialogue entre toutes les Cultures, l'accès au travail du CIFF pour un large public, les collaborations, avec les festivals amis de la zone, les RFC à Madagascar, Iles Courts à Maurice, et le FIFAI à La Réunion, la tenue d'une résidence et d'un mini-festival en collaboration avec l'Association LERKA de La Réunion en décembre 2014, la tenue du Forum Film Bazar en décembre 2016 à Moroni, la promotion des films comoriens diffusés au CIFF et la plateforme d'ateliers. Au bout de ce travail, l'espoir que « du public naîtra des futurs réalisateurs et

réalisatrices, du public naîtra des critiques, du public naîtra des producteurs, des comédiens, des techniciens bref tous les maillons d'une industrie culturelle dont pourra à terme bénéficier le pays. ».

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

1ère édition du Comoros International Festival Film du 17 au 23 décembre 2012 : • atelier d'écriture fiction David CONSTANTIN (Maurice), • atelier d'écriture documentaire avec Alain DUFAU (France) • atelier film d'animation avec Mohamed GHAZALA (Egypte), • atelier d'expression scénique avec Soumette AHMED (Comores) ; • 12 projet de films (7 documentaires, 2 fictions et trois films d'animation) sortis soutenu par le CIFF, l'ORTC, Festival Île Court, Théma, Films Façon Façon et Nextez Solutions pour la production. Réouverture de la salle de cinéma de l'Al Camar à l'occasion du festival. • 1 ciné-concert, 1 initiation au montage non linéaire, 2 membrs du CIFF et 2 participants aux ateliers partis en formation en France, 1 participant parti au festival d'animation du Luxor en Egypte. • Participants : Ben Amir Saandi, Réalisateur, Comores Hachimiya Ahamada, Réalisatrice, Comores Thomas Ngijol, Acteur, Humoriste, France Raoul Peck, Réalisateur, Haiti Laza Razafindralambo, Réalisateur, Producteur, Madagascar Jean Claude Penrad, Anthropologue, France Estelle Lefebure, Actrice, France Mohamed Ghazala, Réalisateur, Formateur, Egypte Mithun Chakraborty, Acteur, Inde Yamina Ben Guigui, Réalisatrice, France David Constantin, Réalisateur, Producteur, Maurice Alain Dufau, Réalisateur, Formateur, France Thierno Ibrahima, Journaliste 2e édition du festival CIFF du 8 au 13 décembre 2015. Participation à des Cartes Blanches pour le cinéma comorien Participation à des festivals régionaux : RFC à Madagascar, Iles Courts à Maurice, FIFAI à La Réunion Tenue d'une résidence et d'un mini-festival en collaboration avec l'Association LERKA de La Réunion en décembre 2014 Tenue du Forum Film Bazar en décembre 2016 à Moroni

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

55 400 USD

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Office de Radio Télévision Comorienne

Type d'entité:

Secteur public

Festival Île Court

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Théma

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Films Façon Façon

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Créations Nextez Solutions

Type d'entité:

Secteur privé

Service de Coopération et d'Action Culturelle

Type d'entité:

Secteur public

Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique

Type d'entité:

Secteur public

Université des Comores

Type d'entité:

Secteur public

Association Lainga Cultures Océan Indien

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Association Lainga Cultures Océan Indien

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

C'est en 2006, à l'initiative de quelques personnes, que l'Association Lainga Cultures de l'Océan Indien (ALCOI) a été créée. Son objectif consiste à développer des activités culturelles permettant de mieux faire connaître les traditions des îles de l'océan Indien, partager des moments de convivialité et encourager les savoirs faire à travers les échanges culturels, ainsi que la professionnalisation. ALCOI a franchi une nouvelle étape en février 2010, avec le transfert de son siège social de la Réunion vers Mayotte. L'association poursuit son cheminement dans sa volonté de participer au rayonnement de la culture des îles océano-indiennes, en mettant en place des activités qui valorisent le travail en équipe dans la vie associative, et l'esprit d'initiative. Un défi qui reste encore à relever dans une société mahoraise en pleine mutation. D'où notre volonté de transmettre nos valeurs, nos traditions, à la jeune génération. C'est à l'occasion de la journée de la femme 2010 que l'association a fait ses premiers pas à Mayotte. Le Salon de la Mode et l'exposition sur les créations de vêtements en toile de jute au Comité de tourisme de Mayotte, ont été des activités riches d'expériences, de créativité et de moments de convivialité. Pour l'organisation du Salon de la Mode : Le bureau de l'équipe « ALCOI » a mené de nombreuses actions de marketing et de communication pour « booster » les demandes de tickets et le nombre de visiteurs. L'organisation a été entièrement réalisée par l'équipe ALCOI à travers une exposition artisanale et un programme d'animation étoffé proposé aux visiteurs (défilés, concours de mode) pour que cet événement à taille humaine se déroule dans une ambiance conviviale. La réussite de cette manifestation est grandement due à l'engagement de leurs partenaires et à leur soutien technique et financier

l'Exposition artisanale La première partie de la journée a démarré par une exposition artisanale de 8h à 15h regroupant 27 exposants artisans : • PASCALE TOURNOIS, confection poupées • DOGON BOUTIQUE, couture et magasin vêtements • HARITI MOINAËCHA, couturière • HERVE ELISABETH, couturière • AFRIQUE ELEGANCE, couture et magasin vêtements • EVELYNE COUTURE, couturière • CLAIRE COUTURE, couturière et magasin vêtements • HARMONIE TROPIC Fatouma Elyas, couturière et magasin vêtements • LADYS EUROP, Couture et magasin vêtements • LOULOU MOHAMED, couturière et magasin vêtements • MOIZAZA HABITS INDIEN, couture et magasin vêtements • SITTI ANTOY, couturière • GASPARD Nicole • GUIOCHET MAI, bijoux • TOUC DU BOIS, artisan accessoires graine rafia • COLLEGE MTSANGAMOUI • DELAPEYRE LISETTE, couturière • WARDAT COUTURE, couturière • RENAUD LE MENS MARYSE • FATIMA MBARAKA MATURAF (bibisitti), confection poupées • NDYE, cuisine africaine • BOUCHET CHOLADA DAPANI, bijoux • MAME SOPHIE, cuisine africaine • VELOU ANSFATI, artisanat mahorais • AMINATAT FAYE AFRICAINE ACCESSOIRE • ASSOCIATION DES FEMMES ACTIVES DE MTSAPERRE, cuisine mahoraise • MAYOTTE PEPINIERE, plantes • FARDY RAYMOND, tissus malgaches Boutique de Gestion L'exposition a eu lieu sur l'espace extérieur localisé devant la MJC de Mgombani, sous des chapiteaux loués par ALCOI et prêtés gracieusement par la mairie de Labattoir. Les places des exposants ont été déterminées par tirage au sort. Les exposants ont par la suite aménagé et décoré leurs espaces pour personnaliser leurs stands et faire découvrir leurs univers respectif au public. ALCOI disposait également d'un stand à l'entrée de la MJC de Mgombani, dédié à présenter l'association, solliciter de nouveaux adhérents, vendre des tickets d'entrée pour le défilé de mode, et mettre à disposition des boissons et en cas. L'objectif de cette exposition était de faire découvrir au public, les créations artisanales et produits culinaires fabriqués localement. Le public a pu apprécier la richesse artisanale et culturelle de Mayotte qui regroupe un ensemble d'artisans originaires entre autre de Mayotte, de France métropolitaine et d'Afrique. Tous ces acteurs de l'économie de Mayotte ont souhaité s'investir professionnellement et participent à l'enrichissement du patrimoine local. Le Défilé Dans la matinée, l'équipe d'ALCOI aidée par l'équipe technique de la DILCE (Conseil Général) a installé un podium et un espace pour les spectateurs. Le défilé de mode a démarré à partir de 15h. Les couturières Moinaechar Hariti et Loulou ont ouvert le défilé par une présentation de vêtements traditionnels locaux. Le défilé de mode des créateurs

locaux a ensuite eu lieu avec une liste de 10 couturières, qui ont pu faire découvrir leurs collections et savoir faire au travers des modèles présentés sur un programme d'1 heure : • HARITI MOINAECHEA • HERVE ELISABETH • AFRIQUE ELEGANCE • EVELYNE COUTURE • CLAIRE COUTURE • LADYS EUROP • LOULOU MOHAMED, JIM • SITTI ANTOY • DELAPEYRE LISETTE • WARDAT COUTURE Le défilé a connu un large succès (190 entrées vendues), certainement grâce à la communication réalisée, à l'engagement des partenaires et personnalités invitées (200), à une entrée à tarif abordable (5 €), et à l'intérêt que suscite la découverte du stylisme local autour d'un défilé professionnel. Une centaine de jeunes mannequins amateurs s'est associée à cet évènement. Le concours de mode Le défilé s'est clôturé par un concours de mode sur le thème de la création autour de la toile de jute. La toile de jute a été choisie car même si elle n'est pas produite localement, elle représente les îles de l'océan indien, car produite à partir d'un fruit très présent localement : la noix de coco. 15 artisans ont présenté des modèles, sur 2 catégories : les vêtements et les accessoires. Un jury de professionnels et personnalités reconnus à Mayotte a accepté d'accompagner l'association dans cette aventure, pour valoriser les stylistes locaux. Une grille d'évaluation a été transmise aux membres du jury par ALCOI, qui a finalement tranché en faveur de 4 vainqueurs après de longs débats, et ce malgré la tombée de la nuit. Le concert Des artistes de renommée régionale ont clôturé la journée par un concert de qualité : Chakires, Zainoune et les maoris en 1ère partie et Lathéral en invité d'honneur. Exposition des modèles en toile de jute Suite à l'organisation du Salon de la Mode et du Textile, plusieurs personnes artisans, jury et public ont contacté ALCOI pour avoir des photos des modèles du concours. L'association a donc jugé opportun de valoriser ces créations, par l'organisation d'une exposition des modèles en partenariat avec le Comité du Tourisme. Un vernissage de l'exposition a été organisé en date du 26 novembre, avec la participation : - des adhérentes qui ont cuisiné des plats à cette occasion, - une animation musicale de Chakires, - la projection du film du défilé et du concours, réalisé par la DILCE - la décoration de la salle par l'artiste Baba et Kouleur Afrique - la collaboration de la presse (Layalina, Tounda, Mayotte Hebdo...) L'ALCOI s'est engagée sur l'année 2011 sur 4 manifestations phares dont la dernière » Voyage à la découverte de la grande Comore ». La Journée de la femme Le 5 mars 2011 à la MJC de Labattoir, ALCOI a organisé une conférence intitulée : « parcours des femmes, hier, aujourd'hui et demain ». L'objet de cette conférence était de faire connaître les parcours des femmes qui ont construit et qui construisent Mayotte et de recueillir leurs témoignages, devant un public d'hommes et de femmes de Mayotte. La Nuit des îles de l'Océan Indien Les îles de l'océan détiennent un patrimoine culturel riche de traditions millénaires. Les inégalités sociales inter îles sont un véritable frein pour les échanges et le partage des richesses. Laing cultures de l'océan indien a la volonté de créer sur un même plateau, un espace convivial tourné vers la musique des îles, les danses et chants traditionnels, sans oublier l'art culinaire mis en valeur autour des stands qui seront mis en place. 29 octobre 2011, le Salon de la Mode et de la Création, selon la même cadence que l'édition 2010 : • Exposition artisanale : tout au long de la journée, des exposants artisans de Mayotte présenteront au public leurs créations (vêtements, bijoux, accessoires, objets de décoration, cuisine...). Des chapiteaux seront posés selon le plan de l'année passée pour une vingtaine de participants. • Défilé de mode : une dizaine de stylistes seront sélectionnés pour présenter leurs collections de vêtements au public. • Concours de mode : Une dizaine d'artistes créateurs auront la possibilité de participer à un concours de mode de création d'un vêtement sur la base d'un tissu sélectionné par ALCOI. Ce concours sera l'occasion pour les créateurs de se faire connaître du grand public.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Un siège social à Mayotte en février 2010 En fin d'année 2010 l'association comptait 17 adhérents, provenant d'horizons différents tant en terme d'activité professionnelle (administrations, bureau d'étude, artisans... 3 événements : La journée de la femme du 8 mars à la MJC de Mtsapere Le salon de la Mode et du textile du 30 octobre à la MJC de Mgombani • Une centaine de jeunes mannequins amateurs • 15 artisans ont présenté des modèles • 27 exposants • 16 artistes créateurs pour le défilé • 10 créations présentées au concours • Les entrées : 190 entrées au défilé de mode et 31 entrées au concert • Recettes : 11 169 € de recettes dont 4 290

€ de sponsoring • Le 1er prix a été pris en charge par ALCOI (1 billet d'avion A/R Mayotte – Reunion) les autres prix ont été offerts généreusement par les sponsors et partenaires (LMA, Maliki, Body minute...) L'Exposition artisanale La première partie de la journée a démarré par une exposition artisanale de 8h à 15h regroupant 27 exposants artisans : • PASCALE TOURNOIS, confection poupées • DOGON BOUTIQUE, couture et magasin vêtements • HARITI MOINAECHA, couturière • HERVE ELISABETH, couturière • AFRIQUE ELEGANCE, couture et magasin vêtements • EVELYNE COUTURE, couturière • CLAIRE COUTURE, couturière et magasin vêtements • HARMONIE TROPIC Fatouma Elyas, couturière et magasin vêtements • LADYS EUROP, Couture et magasin vêtements • LOULOU MOHAMED, couturière et magasin vêtements • MOIZAZA HABITS INDIEN, couture et magasin vêtements • SITTI ANTOY, couturière • GASPARD Nicole • GUIOCHET MAI, bijoux • TOUC DU BOIS, artisan accessoires graine rafia • COLLEGE MTSANGAMOUJI • DELAPEYRE LISETTE, couturière • WARDAT COUTURE, couturière • RENAUD LE MENS MARYSE • FATIMA MBARAKA MATURAF (bibisitti), confection poupées • NDYE, cuisine africaine • BOUCHET CHOLADA DAPANI, bijoux • MAME SOPHIE, cuisine africaine • VELOU ANSFATI, artisanat mahorais • AMINATAT FAYE AFRICAINE ACCESSOIRE • ASSOCIATION DES FEMMES ACTIVES DE MTSAPERRE, cuisine mahoraise • MAYOTTE PEPINIERE, plantes • FARDY RAYMOND, tissus malgaches • Boutique de Gestion Les résultats de l'exposition de 2011 : • Participation de : Wardat MONJOIN Fatima SOUFFOU Fatima OUSSINI Sarah MOUHOUSSEUNE Daourina ROMLI Anziza MOUSTOIFA Saandati OMAR Danièle MOUFFARD Chamsia MADI MDAHOMA Josiane HENRY Nadine HAFIDOU Carla BALTHUS Cécile PELOURDEAU Alda HALIDI Mariama ADA Taambati MOUSSA • Un recueil a été produit

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

COMEMA

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

CONSEIL GENERAL – DILCE

Type d'entité:

Secteur public

MAYOTTE PREMIERE

Type d'entité:

Secteur privé

TOTAL

Type d'entité:

Secteur privé

SFR

Type d'entité:

Secteur privé

PRUDENCE CREOLE

Type d'entité:

Secteur privé

YLANG FM

Type d'entité:

Secteur privé

WIP

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

BODY MINUTE

Type d'entité:

Secteur privé

MALIKI LOCATION

Type d'entité:

Secteur privé

ANGAYA

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

ALBALAD

Type d'entité:

Secteur privé

SOMAPRESSE

Type d'entité:

Secteur privé

LAYALINA

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

WASEET

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

SOGEA

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

SOMACO

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

COLAS

Type d'entité:

Secteur privé

MJC MGOMBANI

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

MJC MTSAPERRE

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

MAYOTTE PEPINIERE

Type d'entité:

Secteur privé

MAIRIE DE MAMOUDZOU

Type d'entité:

Secteur public

MAIRIE DE LABATTOIR

Type d'entité:

Secteur public

MAYOTTE HEBDO

Type d'entité:

Secteur privé

TRAITÉS ET ACCORDS

Des accords multilatéraux ou bilatéraux de commerce et/ou d'investissement accordant un statut particulier aux biens et/ou services culturels ont été signés durant ces 4 dernières années ou bien sont en négociation:

-

Des accords multilatéraux ou bilatéraux incluant des dispositions spécifiques accordant un statut particulier aux biens et services culturels et aux produits numériques dans le domaine du commerce électronique ont été signés durant ces 4 dernières années ou bien sont en négociation:

-

Des accords, traités, déclarations et/ou stratégies multilatérales ou bilatérales répondant à des enjeux politiques en lien avec la diversité des expressions culturelles (ex. éducation, numérique, propriété intellectuelle, développement durable, égalité de genres, etc.) ont été signés ou amendés pour prendre en compte les objectifs et principes de la Convention de 2005 durant ces 4 dernières années: OUI

Politiques et mesures pertinentes:

Signature des Conventions culture de l'UNESCO

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Direction Générale des Arts et de la Culture et le Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique.

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Les Comores ont ratifié trois sortes de Conventions à savoir, la Convention de 1972, la Convention 2003 en 2013 par la loi 12-017/AU du 20 décembre 2012 et le décret 13-008/PR de janvier 2013 et la Convention de 2005 par la loi 11-016/AU de décembre 2011 et le décret 12-018/PR de février 2012. L'Etat comorien met en œuvre l'ensemble des dispositions conventionnelles en terre comorienne. C'est dans ce sens, que ces conventions font toutes références et sont complétées par un éventail de déclarations, de recommandations et de résolutions. Du point de vue législatif et réglementaire, il existe plusieurs textes qui font référence au patrimoine. Ces textes concernent à la fois le patrimoine culturel directement ou indirectement. Il s'agit en premier lieu de la loi n° 94-022/AF du 27 juin 1994 sur « patrimoine culturel national ». Vient ensuite, la Loi n°94-018/AF du 22 juin 1994 modifiée par la Loi n° 95-007/AF du 19 juin 1995 portant environnement. Enfin, le décret du 28 septembre 1926 portant réglementation du domaine. (Document stratégique pour le patrimoine culturel aux Comores pour une protection optimale du patrimoine national, réalisé par : Dr Samina CHAKIRA, octobre 2019). Dans le cadre du projet de Renforcement de capacités aux Comores pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour le développement durable, la révision du cadre législatif a conduit à un projet de texte de loi tenant en compte tous les aspects du patrimoine selon les Conventions de l'UNESCO ratifiées ou en cours de ratification par les Comores. Ce texte a été validé nationalement et en attente de validation du gouvernement et de l'Assemblée Nationale. Les Conventions de l'UNESCO de 1970 et de 2001 sont en cours de ratification, 3 personnes dont 1 autorité ont été sensibilisé sur la Convention de 2001 de l'UNESCO.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Suite à la ratification de la Convention de 2003, une mission d'évaluation des besoins menée en mars 2015 a abouti à la création d'une Commission nationale du PCI composée de représentants de plusieurs institutions clés. Elle est présidée par l'Université des Comores et comprend des représentants de la Direction Générale des Arts et de la Culture, du Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique et de ses directions régionales, de la Direction générale du Tourisme, de la Direction générale de l'Artisanat, de l'Office

National du Tourisme mais également d'enseignants chercheurs. La mise en place de cette commission témoigne de la volonté du pays de mener les activités et réformes nécessaires pour une meilleure sauvegarde de son PCI. Cette évaluation a également souligné la nécessité de renforcer leurs capacités pour une meilleure mise en œuvre de la Convention de 2003. Ces institutions ont déjà conduits des exercices d'inventaire et de documentation par le passé, via des enregistrements analogiques. Un grand nombre de professeurs/chercheurs de l'Université des Comores et du CNDRS qui travaillent sur des éléments du PCI : de la culture de l'oralité, à des éléments favorisant la cohésion sociale, en passant par des pratiques de gestion du foncier comorien (le Maniaholi), la médecine traditionnelle ou bien encore le Grand Mariage ou Āda (en Shikomori). Certains de ces travaux sont effectués dans le cadre de la production d'un document sur le patrimoine nationale, l'identité et le développement durable ; d'autres sont menés dans le cadre de la recherche universitaire. En 2016 et en 2020, une mission de renforcement de capacités financé par l'UNESCO a eu lieu aux Comores afin de former à l'élaboration du Rapport Périodique Quadriennal et pour sensibiliser le bénéficiaire public, privé et de la société civile sur la Convention de 2005 de l'UNESCO. Ainsi, à partir de février 2020 a eu lieu une première réunion de consultation nationale, la mise en place d'une équipe nationale, l'organisation du RésiliArt Comores et l'élaboration du Rapport Périodique Quadriennal. Le Centre du Patrimoine Mondial accompagne depuis 2 ans la procédure d'inscription des sites du sultanat historique des Comores au Patrimoine mondial de l'UNESCO à travers une demande d'assistance internationale soumise par le pays. Les comités de gestionnaires de site, le comité scientifique et l'équipe de coordination du projet est au pied d'œuvre afin de faire avance le dossier des Comores.

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

309 405\$

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

UNESCO

Type d'entité:

Secteur public

COLLECTIF DU PATRIMOINE DES COMORES

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

UNIVERSITE DES COMORES

Type d'entité:

Secteur public

DIRECTION GENERALE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Type d'entité:

Secteur public

CENTRE NATIONALE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Type d'entité:

Secteur public

Accord de BANGUI

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Office Comorien de la Propriété Intellectuel

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

La lettre n°18-002/PR du 3 janvier 2018 porte sur la ratification des Accords de Bangui ayant pris acte en décembre 2014. L'accord est mise en œuvre par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle. L'Accord de Bangui prévoit : mettre en œuvre et d'appliquer les procédures administratives communes découlant d'un régime uniforme de protection de la propriété industrielle ainsi que des stipulations des conventions internationales en ce domaine auxquelles les Etats membres de l'Organisation ou l'Organisation ont adhéré et de rendre les services en rapport avec la propriété industrielle ; b) contribuer à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique en tant qu'expression des valeurs culturelles et sociales ; c) susciter la création d'organismes de gestion collective dans les Etats membres où de tels organismes n'existent pas ; d) centraliser, coordonner et diffuser les informations de toute nature relatives à la protection de la propriété littéraire et artistique et les communiquer à tout Etat membre au présent accord qui en fait la demande ; e) promouvoir le développement économique des Etats membres au moyen notamment d'une protection efficace de la propriété intellectuelle et des droits connexes ; f) assurer la formation en matière de propriété intellectuelle ; g) réaliser toute autre mission en liaison avec son objet qui pourrait lui être confiée par les Etats membres ; h) promouvoir l'innovation technologique et la créativité ; i) promouvoir la protection des indications géographiques ; j) promouvoir la protection des expressions culturelles traditionnelles ; k) promouvoir la protection des savoirs traditionnels.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Mise en place de l'Office Comorien de la Propriété Intellectuel par le décret n°18-093/PR du 31 décembre 2018 et la promulgation de la loi n° 20-004 /AU, relatif au droit d'auteur et aux droits voisins en Union des Comores par le décret 20-093/PR promulgué le 23 juin 2020.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Office Comorien de la Propriété Intellectuelle

OBJECTIF 3 - INCLURE LA CULTURE DANS LES CADRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



POLITIQUES ET PLANS NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les stratégies et les plans nationaux de développement durable reconnaissent le rôle stratégique de:

-

Veillez évaluer de 1 à 4 le type de résultats attendus en lien avec l'inclusion de la culture dans les stratégies et les plans nationaux de développement (1 = le résultat le plus souvent attendu ; 4 = le résultat le moins attendu):

Economique (ex. emploi, commerce, propriété intellectuelle, industries culturelles et créatives, développement rural et territorial): 4

Social (ex. cohésion sociale et inclusion, inégalité et réduction de la pauvreté, valeurs et identité, groupes vulnérables et minorités, capital humain et autonomisation, éducation): 1

Environnemental (ex. ressources naturelles, réduction de l'impact environnemental des industries et des pratiques culturelles): 4

Culturel (ex. infrastructure culturelle, participation et accès à la culture, innovation, soutien aux artistes):

1

Des organismes culturels publics et des agences responsables des industries culturelles et créatives sont impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et plans nationaux de développement durable (ex. participation à des mécanismes de coordination tels que des comités mixtes de planification): NON

Des initiatives et projets de régénération régionale, urbaine et/ou rurale fondés sur les industries culturelles ont été mis en œuvre durant les 4 dernières années: NON

Des politiques et mesures facilitent la participation à la vie culturelle et l'accès à des infrastructures et des expressions culturelles diverses, notamment en répondant aux besoins des groupes vulnérables et défavorisés (ex. par le biais de droits d'entrée réduits, de stratégies de développement des publics, de l'éducation artistique et de la sensibilisation des publics): NON

Politiques et mesures pertinentes:

Plan Comores Emergent

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Commissariat Général au Plan, Secrétariat Général du Gouvernement

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Ce plan stratégique est le fruit de réflexions constructives, d'analyses et d'échanges avec les Comoriens. Les socles et les catalyseurs de l'émergence identifiés dans ce plan sont pressentis comme étant les leviers de développement des Comores. Le Plan Comores Emergent fixe un cadre stratégique à moyen et long terme

pour les politiques Publiques à mener pour le développement du pays. Ainsi, dans le socle 1, focalisé sur le tourisme et l'artisanat, il est constaté qu'il s'agit de secteur peu développé mais occupant une place importante aux Comores du fait de sa contribution au développement économique, social et culturel tout en préservant le patrimoine et l'identité culturelle du pays. Aussi, le document fait référence au catalyseur 3 qui relève du capital humain dont dispose le pays. On y parle de la culture et du patrimoine au cœur du développement des Comores en mettant l'accent sur la préservation de l'identité culturelle face à la mondialisation et d'assurer sa capacité à intégrer/digérer les innovations technologiques pour que celles-ci puissent avoir un impact positif et vif sur la culture. La vision dans le domaine de la culture est « d'assurer le développement culturel en favorisant la créativité et la participation à la vie culturelle, libérer les potentialités sociales et économiques de la culture susceptibles d'améliorer la vie quotidienne de la population ».

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Comores Emergent, l'Etat comorien a organisé en décembre 2019 la Conférence des Partenaires au Développement des Comores ayant réuni l'ensemble des partenaires potentiels souhaitant accompagner le pays dans la mise en œuvre des objectifs cités dans le plan.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

République Française

Type d'entité:

Secteur public

Banque Mondiale

Type d'entité:

Secteur public

PNUD

Type d'entité:

Secteur public

Gouvernement comorien

Type d'entité:

Secteur public

Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Commissariat Général au Plan

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Cinéma/Arts audiovisuels

Design

Musique

Arts de la scène

Edition

Arts visuels

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

La Stratégie de la Croissance Accélérée et de Développement Durable est un document apportant une réponse au processus de mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable d'ici 2030 du pays. Les autorités ont entrepris de doter le pays de ce nouveau cadre intégré de développement, dénommé « Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable –SCA2D », couvrant la période 2015-2019. Le document répond aux objectifs suivants : • Le renforcement des fondements d'une croissance économique, forte, viable, durable, équitable et inclusive • L'amélioration de la qualité de vie de la population et la garantie de l'équité dans l'accès aux services sociaux de base ; • La promotion du patrimoine naturel et culturel et l'utilisation optimale des ressources naturelles ; • La promotion de la bonne gouvernance et de la résilience face à la fragilité politique Dans le point 2.2.3.5.3 du document portant sur la promotion de la Culture, l'objectif principal que se fixe le Gouvernement, pour les années à venir, est de donner un nouveau souffle à la culture (notamment aux industries culturelles) et leur donner une place de choix dans la politique globale de développement. A cet effet, à travers la mise en œuvre de la politique nationale de la culture, il entend développer le patrimoine culturel matériel et immatériel selon les principales lignes d'actions suivantes : • Etablissement de l'inventaire détaillé des biens du patrimoine ; • Sensibilisation auprès des autorités et communautés ; • Structuration des filières artistiques et culturelles et soutien au développement des industries culturelles ; • Aménagement, réhabilitation et protection des sites et monuments culturels ; • 70 - Construction et réhabilitation des infrastructures culturelles (centre culturel national, bibliothèques nationales, musée et archive national, etc. ; • Mise en place de la législation existante (accords de Florence, conventions sur le patrimoine et la diversité culturelle ratifiées, etc.) ; • Revitalisation des festivals, des arts et des traditions populaires ; • Mise en place des mécanismes de soutien à la création artistique et littéraire et appui à l'émergence et à la professionnalisation des jeunes talents ; • Recherche, formation et documentation dans le domaine des arts et de la culture ; • Actions de promotion, de valorisation et préservation du patrimoine • Promotion des échanges culturels nationaux et internationaux

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Certains des objectifs présentés dans la SCA2D sont atteints notamment : • Etablissement de l'inventaire détaillé des biens du patrimoine : dans le cadre du projet de fond en dépôt d'Abu Dhabi pour le Tourisme et la Culture, appuyé par le Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'est, les Comores ont réalisé le premier inventaire du patrimoine culturel immatériel. Cet inventaire compte 15 éléments identifiés sur les îles de la Grande Comore, Anjouan et Mohéli. Une exposition sur le patrimoine culturel immatériel est installée au Musée National situé au CNDRS • Sensibilisation auprès des autorités et communautés : pour la Convention de 1972, les comités de gestionnaires des sites sur les listes indicatives sont formés (Novembre 2019), pour la Convention de 2003, les communautés détentrices de PCI sont formés et ont pris part au processus

d'inventaire, Convention 2005, les artistes et acteurs du secteur art et culture sont formés. L'association nationale des maires est sensibilisé, au même titre que les autorités nationales. • Mise en place de la législation existante (accords de Florence, conventions sur le patrimoine et la diversité culturelle ratifiées, etc.) : les accords de Florence sont ratifiées, les Conventions culture de 2003, 2005, 1972 sont ratifiées et celles de 1970 et de 2001 sont en cours de ratification, la loi n° 20-004 /AU, relatif au droit d'auteur et aux droits voisins en Union des Comores par le décret 20-093/PR promulgué le 23 juin 2020. • Actions de promotion, de valorisation et préservation du patrimoine : les communautés organisent régulièrement des festivals de valorisation du patrimoine à l'exemple du Médina Festival de Anjouan, le festival Mgamdji Festival de Grande Comore ou le Festival Gombessa de Grande Comore.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles, des Sports, des Arts et de la Culture

Type d'entité:

Secteur public

Service des Affaires culturelles et scientifiques

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Selon la note de service portant mission du Service des Affaires Culturelles et Scientifique du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale du 31 mai 2019, le service culturel est sous l'autorité du Directeur Général de la Coopération Internationale. Le service a pour mission d'animer les relations culturelles et scientifiques avec les pays partenaires, promouvoir les organisations culturelles et scientifiques comoriennes à l'Etranger (exportations de produits culturels et scientifiques), organiser des événements à l'extérieur ou coorganiser aux Comores des événements avec des partenaires étrangers , suivre le processus d'inscription des citoyens comoriens en collaboration avec l'Agence Nationale de Coopération Internationale, délivrer tous les documents à caractère culturel ou scientifique engageant le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, suivre le parcours des étudiants comoriens qui poursuivent les études à l'Etranger à travers une base de données, promouvoir les œuvres comoriennes produites aux Comores ou publiées à l'Etranger ; en partenariat avec la Direction Général de l'Enseignement Supérieur, effectuer le contrôle des diplômes soumis à la MAECI pour légalisation.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Type d'entité:

Secteur public

DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Type d'entité:

Secteur public

AGENCE NATIONALE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Type d'entité:

Secteur public

Rapport National sur le Développement Humain « Patrimoine national, identité nationale et développement humain »

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Commissariat Général au Plan

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Ce rapport établi avec l'appui du Système des Nations Unies aux Comores constitue une œuvre indispensable à la compréhension de ce qui fait l'Union des Comores par son histoire, son peuplement, ses traditions, ses coutumes et l'aspect religieux. Le concept de développement humain s'articule autour de thématiques tels que le patrimoine, l'identité nationale, afin d'atteindre l'amélioration des conditions de vie, la cohésion sociale, la cohésion nationale. Le rapport dresse un état des lieux des réalisations, des défis et des pistes de » formes à envisager. Le RNDH est un outil important pour faire progresser la connaissance sur la situation du développement humain aux Comores. L'édition aborde divers axes, à savoir : Un faible Revenu National Brut par tête, un Indice de Développement Humain plus élevé sur Mohéli que les autres îles, la RNDH 2017-2018 dresse également un état des lieux du patrimoine national, de l'identité nationale et du développement humain, le patrimoine est présenté comme un processus qui se transmet d'une génération à l'autre ainsi le lien entre patrimoine et mémoire en mettant en avant la tradition orale qui prône aux Comores dans un contexte où la mémoire collective se conserve par l'écrit. La langue et sa place dans l'éducation, la définition d'une identité nationale, entre autres thématiques, la migration et le patrimoine, l'organisation sociale, territoire national et citoyenneté, traditions orales et gouvernance.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Ministère en charge de l'environnement

Type d'entité:

Secteur public

Ministère en charge de l'aménagement du territoire

Type d'entité:

Secteur public

PNUD

Type d'entité:

Secteur public

Secrétariat Général Gouvernement

Type d'entité:

Secteur public

Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche, de la Culture, des Arts chargé de la Jeunesse et des Sports (ancien intitulé)

Type d'entité:

Secteur public

Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique

Type d'entité:

Secteur public

M Damir Ben ALI, Anthropologue et fondateur du CNDRS

Type d'entité:

Secteur privé

Mme Masséande ALLAOUI

Type d'entité:

Secteur privé

Monsieur l'Ambassadeur Mohamed Tohir, écrivain

Type d'entité:

Secteur privé

M Mohamed SAID ABDALLAH MCHANGAMA

Type d'entité:

Secteur privé

La voix d'hier et d'aujourd'hui

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

DIRECTION REGIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE DE ANJOUAN

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Le projet développé par la DAC Anjouan a pour objectif d'organiser un rendez-vous pour célébrer les chants et le répertoire anjouanais et ainsi, maintenir ce patrimoine musical en le faisant connaître par le plus grand nombre. Valoriser et promouvoir les artistes de l'île auprès des habitants de l'île. Créer un carrefour artistique intergénérationnel.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Gouvernorat de l'île de Anjouan

Type d'entité:

Secteur public

Direction Générale des Arts et de la Culture

Type d'entité:

Secteur public

Office Comorien de la Propriété Intellectuel, OCPI

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Office Comorien de la Propriété Intellectuel

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

L'OCPI, mis en place par le décret n°18-093/PR du 31 octobre 2018, a pour mission de protéger tous les titres de propriété intellectuelle tels que définis par l'Accord de Bangui ; combattre la contrefaçon, le piratage, la fraude, favoriser les acquisitions de technologies par l'exploitation de document brevet, assurer le suivi aux plans national et international des questions liées à la propriété intellectuelle ; veille à l'application des Accords, traités, ratifiés ; prendre toutes les mesures nécessaires pour enrayer l'exploitation illicite des titres de propriété protégées sur le territoire national ; contribuer à la promotion de la créativité littéraire et artistique, œuvre pour la mise en place de la législation, la réglementation et les structures de gestion des droits d'auteurs.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Mise en place de l'Office Comorien de la Propriété Intellectuel par le décret n°18-093/PR du 31 décembre 2018 et la promulgation de la loi n° 20-004 /AU, relatif au droit d'auteur et aux droits voisins en Union des Comores par le décret 20-093/PR promulgué le 23 juin 2020.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Ministère en charge de l'Industrie

Type d'entité:

Secteur public

Ministère en charge de la culture

Type d'entité:

Secteur public

Ministère des finances

Type d'entité:

Secteur public

Ministère de la Justice

Type d'entité:

Secteur public

Associations des écrivains

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Associations des artistes

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Université des Comores

Type d'entité:

Secteur public

Organisations patronales

Type d'entité:

Secteur privé

Direction Générale des Arts et de la Culture

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Direction Générale des Arts et de la Culture

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

La Direction Générale des Arts et de la Culture existe depuis des années dans l'organigramme de l'Etat comorien. Le Ministère de tutelle de la direction varie selon les gouvernements mais depuis 2016, la direction est rattachée au Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles, des Sports, des Arts et de la Culture. Depuis le 4 août 2006, une femme est à la tête de la Direction Générale des Arts et de la Culture par le décret n° 06-138/PR. Le Ministère de tutelle a pour mission principale de rendre accessible l'ensemble du Patrimoine national. Et cette mission peut se subdiviser en : • Conduite de la politique de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du Patrimoine culturel dans toutes ses composantes ; • Définition, coordination et évaluation de toute politique de l'Union en matière de patrimoine. Le Ministère est composé essentiellement d'une Direction Générale des Arts et Culture (DGAC) conformément au décret du 2 août 2006. Aux termes de ce décret, la DGAC, en vertu de l'article 4 al. 2, a comme missions spécifiques de : • Orienter la politique du Gouvernement en matière de protection et de promotion des Arts et de la Culture ; • Assurer la coordination, le suivi et le contrôle des projets artistiques et culturels ; • Elaborer et mettre en œuvre les textes législatifs et réglementaires à la protection et à la promotion des Arts et de la Culture. La Direction Générale des Arts et de la Culture s'appuie sur 3 directions régionales sur les îles de Grande Comore, Anjouan et Mohéli. 15 centres de lecture.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

• Politique culturelle • Directions régionales en Grande Comore, Anjouan et Mohéli formées • 2018 : le premier inventaire du patrimoine culturel immatériel. Cet inventaire compte 15 éléments identifiés sur les îles de la Grande Comore, Anjouan et Mohéli. • Une exposition sur le patrimoine culturel immatériel est installée au Musée National situé au CNDRS • Les comités de gestionnaires des sites sur les listes indicatives sont formés (Novembre 2019) • Les communautés détentrices de PCI sont formés et ont pris part au processus d'inventaire • Les artistes et acteurs du secteur art et culture sont formés. • L'association nationale des maires est sensibilisé, au même titre que les autorités nationales. • Les accords de Florence sont ratifiées, les Conventions culture de 2003, 2005, 1972 sont ratifiées et celles de 1970 et de 2001 sont en cours de ratification • La loi n° 20-004 /AU, relatif au droit d'auteur et aux droits voisins en Union des Comores par le décret 20-093/PR promulgué le 23 juin 2020. • Les communautés organisent régulièrement des festivals de valorisation du patrimoine à l'exemple du Médina Festival de Anjouan, le festival Mgamdji Festival de Grande Comore ou le Festival Gombessa de Grande Comore. • Organisation du Salon du livre Comores et de l'Océan Indien • Simbo d'art

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

22.000 USD

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

Renforcement des capacités humaines, techniques et financières Mobilisation d'autres partenaires Extension du réseau national.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Organisation Internationale de la francophonie (OIF)

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Associations communautaires

Type d'entité:

Promotion du livre et de la lecture en l'Union des Comores (réseau national des centres de lecture et d'Animation culture (CLAC))

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Direction Générale des Arts et de la Culture

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

La Direction Générale des Arts et de la Culture en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie ont mis en place depuis 1995 le réseau national des centres de lecture et d'animation culturelle communément appelé CLAC. Actuellement, ce réseau comprend 15 Centres répartis dans l'ensemble du territoire. Les CLAC sont des bibliothèques de lecture publique qui permettent à la population vivant en milieu rural et semi-urbain d'avoir accès au livre et aux activités d'animation socioculturelles. L'accès à la lecture est un droit absolu, les ouvrages sont à la portée de toutes les catégories de lecteurs, à leur portée intellectuelle par le choix, à leur portée financière par la gratuité et à leur portée physique par la proximité. L'accès au livre et la maîtrise de la lecture ont un impact essentiel sur l'éducation et le développement social.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Épanouissement culturel de la jeunesse (70% des lecteurs des CLAC sont des jeunes de moins de 18 ans).
Les élèves et les étudiants abonnés d'un CLAC ont plus de chances de réussir aux examens. Création du collectif des animateurs des CLAC
Création de l'association des bibliothécaires des Comores ABC
Participation au salon du livre et aux émissions radio télévisées sur le livre et la lecture
Plusieurs indicateurs permettent d'évaluer l'utilisation d'un CLAC • indicateur d'entrées • indicateur d'abonnés • indicateur de prêts de livre • indicateur de manifestations • indicateur de public

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

22.000 USD

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

Renforcement des capacités humaines, techniques et financières
Mobilisation d'autres partenaires
Extension du réseau national.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Organisation Internationale de la francophonie (OIF)

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Associations communautaires

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Politique Nationale d'Égalité et d'Équité

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Commissariat au genre

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

La mission du Commissariat au genre est définie par la Politique Nationale d'Égalité et d'Équité. La politique révisée date de 2018 et elle aborde plusieurs aspects liés au genre : • Genre et Emploi • Genre et Pauvreté • Genre et Entrepreneuriat • Genre et Education • Genre et Santé • Genre et secteurs de développement • Genre et violence basée sur le genre • Genre et participation aux instances de décisions • Genre et rôles sociaux. Ce dernier aspect donne le contexte psychosocial dans lequel évolue les femmes comoriennes. La politique rappelle que l'organisation de la société comorienne de type matrilineaire confère certains avantages à la femme comorienne à travers la tradition et les coutumes. La femme se voit attribuer le rôle de gardienne de la solidarité et de la continuité des liens familiaux. Elle vit également une pression liée au poids coutumier et un rapport déséquilibré entre l'homme et la femme. Fort heureusement, il y a lieu de noter des évolutions positives au cours de ces dernières années sur les relations et les rôles des hommes et les femmes dans la société comorienne. Les femmes étant au cœur des mécanismes et palliatifs familiaux et sociaux de réponse à la crise économique, développent spontanément de nouvelles attitudes. La confiance en soi, l'esprit d'initiative, la volonté d'entreprendre, la croyance et l'espoir que l'effort soutenu est le seul gage de succès, sont devenus des atouts particuliers aux femmes. En ce qui concerne la participation des femmes aux espaces publics, l'Indice de Participation des Femmes (IPF) n'a pas beaucoup évolué au cours de ces dernières années puisqu'il est de 0,303 depuis 2003. Le taux de représentation parlementaire est seulement de 2% pour les femmes, contre 98% pour les hommes. Ce taux n'a pas progressé suite aux dernières élections législatives malgré la forte mobilisation des femmes ; seule une femme siège à l'Assemblée nationale. Il faut quand même noter que la Direction Générale des Arts et de la Culture a une femme à sa tête. Idem pour de nombreuses directions du ministère de tutelle de la culture.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ? Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?

L'évaluation a fortement recommandé l'actualisation de la PNEEG pour consolider les acquis obtenus et poursuivre les efforts de réduction des inégalités de Genre en intégrant les questions émergentes telles que la lutte contre la violence basée sur le genre et le développement durable, en l'alignant à la SCA2D et aux ODD et en le dotant d'une stratégie intégrée de mise en œuvre et formulée selon l'approche genre, comme outil d'analyse, de planification et de coordination des actions visant à promouvoir l'égalité du Genre dans tous les secteurs de développement. C'est ainsi qu'en 2018, le gouvernement s'est doté d'une PNEEG révisé et prenant en compte les ODD. Cependant, le Commissariat au genre regrette de ne pas avoir pris en compte le secteur de l'art et de la culture et son potentiel pour l'épanouissement économique et social des femmes. On note aussi le poids socioculturel et le manque de soutien constant du gouvernement pour encourager les femmes vers le secteur. La révision faite en 2018 ne tenant pas compte du secteur, il est recommandé une appropriation du gouvernement de toutes les questions relatives à l'art et la culture.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Systeme des Nations Unies

Type d'entité:

Secteur public

RENAG- Réseau National des Avocats du Genre

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

RNFD-Réseau National des Femmes pour le Développement

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

OIT-Organisation International du Travail

Type d'entité:

Secteur public

MECK Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor

Type d'entité:

Secteur privé

INSEED Institut National des Statistiques et des Etudes pour le Développement

Type d'entité:

Secteur public

FAWECOM Forum for African Women Educationalists/ Comores

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

CTC Confédération des Travailleurs comoriens

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

COI Commission de l'Océan Indien

Type d'entité:

Secteur public

CNPSPG, Commissariat national à la Protection sociale et à la Promotion du Genre

Type d'entité:

Secteur public

AFD-Agence Française pour le Développement

Type d'entité:

Secteur public

AMIE-Projet d'Appui au Micro Entreprise

Type d'entité:

Secteur public

BAD- Banque Africaine de Développement

Type d'entité:

Secteur public

LE MUSEE NATIONAL

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS)

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Depuis sa création le 11 janvier 1979 par le décret n°79/06 du 11 janvier 1979, le centre est érigé en établissement public à caractère scientifique placé sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation nationale par le décret n°00114/PR. Les missions du centre sont de : • Constituer, conserver, diffuser les collections scientifiques des patrimoines culturel et naturel des Comores • Protéger et promouvoir à travers le Musée, la bibliothèque, les archives et les publications les monuments naturels, les sites et monuments à caractère historique, scientifique, artistique ou légendaires, les documents ayant trait à l'histoire ancienne ou contemporaine des Comores Le Musée National abrite 4 salles d'exposition permanente dont les thématiques sont : • histoire, archéologie, art et religion • Volcanologie et science de la Terre • Océanographie et science de la nature • Anthropologie sociale et culturelle

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Le Musée National suscite l'intérêt des nouveaux arrivants dans le pays et des établissements scolaires. La période précédant les grandes vacances, on constate un pic dans la fréquentation du Musée par le public jeune qui effectue cette visite dans le cadre de tournée découverte. De manière générale, le musée accueille des personnalités comme les ambassadeurs, les scolaires et les universitaires. En 2018, le centre a rénové ses locaux grâce au soutien de l'agence de coopération turque (TIKA).

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Direction Générale des Arts et de la Culture

Type d'entité:

Secteur public

Agence Universitaire de la Francophonie

Type d'entité:

Secteur public

Union européenne

Type d'entité:

Secteur public

UNESCO

Type d'entité:

Secteur public

UNICEF

Type d'entité:

Secteur public

PNUD

Type d'entité:

Secteur public

UNIVERSITE DES COMORES (UDC)

Type d'entité:

Secteur public

Ambassade de France

Type d'entité:

Secteur public

Agence de coopération turque (TIKA)

Type d'entité:

Secteur public

Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS)

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Depuis sa création le 11 janvier 1979 par le décret n°79/06 du 11 janvier 1979, le centre est érigé en établissement public à caractère scientifique placé sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation nationale par le décret n°00114/PR. Historiquement, le Centre était un bâtiment historique qui a servi pendant l'indépendance comme Cour Suprême. Il est devenu, entre 1979 et 1984, Centre National de Documentation et de la Recherche sur les Comores (CNDRC) avant de porter le titre CNDRS. Les missions du centre sont de :

- Constituer, conserver, diffuser les collections scientifiques des patrimoines culturel et naturel des Comores
- Protéger et promouvoir à travers le Musée, la bibliothèque, les archives et les publications les monuments naturels, les sites et monuments à caractère historique, scientifique, artistique ou légendaires, les documents ayant trait à l'histoire ancienne ou contemporaine des Comores
- Développer, orienter et coordonner les recherches scientifiques et technologiques, notamment sur la connaissance du comorien et de son milieu naturel
- Conduire les recherches et études dans le cadre de programmes, projets et laboratoires nationaux, régionaux et internationaux
- Développer à titre gratuit ou onéreux avec tous organismes nationaux et étrangers (publics ou privés) d'enseignement ou de développement des relations scientifiques et techniques des programmes et contrats de coopération
- Former les chercheurs nationaux et coopérer avec les chercheurs étrangers
- Contribuer à la formation et à l'encadrement des agents des sociétés, institutions et services publics et privés
- Assurer la publication et la diffusion des résultats des recherches et des documents de vulgarisation destinés à promouvoir la science et la technologie auprès du grand public
- Elaborer et diffuser à partir des connaissances tirées des milieux naturels et humains comorien, le savoir-faire nécessaire à la conception et à la réalisation des programmes de développement adaptés aux spécificités et contraintes du pays
- Contribuer à l'introduction dans les programmes de l'Education Nationale des connaissances facilitant l'insertion de la jeunesse dans son milieu social

Le centre abrite le Musée National, les archives nationales, une bibliothèque, de l'Observatoire du Karthala et des laboratoires (environnement, NDC (La CTBTO (Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty Organization) ou OTICE (Organisation du Traité d'Interdiction Complete des Essais-Nucléaires), celui des civilisations arabo-islamiques et celui de langue, science humaine et sociale)

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

- Une revue scientifique Ya Mkobe , édité chez Komedit, environ 20 publications
- Plus de 10 expositions temporaires par an
- 4 salles d'exposition
- Plus de 20 agents formés par an. En 2020, 3 agents ont été formés sur les Conventions de l'UNESCO de 2003 et de 2005
- L'exposition sur le patrimoine culturel immatériel a eu lieu au CNDRS
- Le projet de Renforcement de capacités aux Comores pour la sauvegarde du PCI a permis au centre de se doter de support visuel pour une exposition interactive, au total 4 supports ont été installés pour l'exposition PCI.
- 2 missions archéologiques ont eu lieu en 2019
- 2 colloques internationaux ont été organisés. L'un en 2019 dont le thème était «Patrimoine, éducation et développement : comment faire de l'éducation au patrimoine un outil pour le développement » et l'autre en février 2018, « Patrimoine, Éducation et Développement »
- une table-ronde sur "la création artistique aux Comores; état et perspectives" du jeudi 1er novembre 2018 avec 5 intervenants: Cheikh MC (Rappeur Producteur), Abdallah Chihabidine (Chanteur Producteur), Intissam Dahilou (Slameur), El Zainou Picaso (Plasticien) et Mohamed Zein (acteur Producteur).
- une conférence-débat avec Touhfat Mouhtare autour de son roman "Vert cru".
- Célébration des journées internationales : journée des archives, journée du musée, journée du patrimoine, journée de la recherche

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Agence Universitaire de la Francophonie

Type d'entité:

Secteur public

Union européenne

Type d'entité:

Secteur public

UNESCO

Type d'entité:

Secteur public

UNICEF

Type d'entité:

Secteur public

PNUD

Type d'entité:

Secteur public

UNIVERSITE DES COMORES (UDC)

Type d'entité:

Secteur public

Ambassade de France

Type d'entité:

Secteur public

Festival d'art contemporain des Comores

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Association du festival d'art contemporain des Comores

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Le Festival d'Arts Contemporains des Comores jouit du soutien et de la participation d'organismes publics tel le Centre National de la Documentation et de la Recherche Scientifique, l'Université des Comores, d'associations ainsi que d'initiatives privées. Le Festival est placé sous le Haut Patronage du Ministère de l'Education Nationale de la Recherche, de la Culture, des Arts de l'Union des Comores, il est parrainé à chaque édition par une personnalité de renommée internationale. Le Festival est totalement gratuit. Il n'existe pas d'écoles d'Arts ou du Cinéma aux Comores. Peu de galeries ou de musées sont dédiés à la création contemporaine. C'est pourquoi les acteurs de la culture locale sont intéressés par une telle stimulation de la vie artistique. Elle constitue le moyen de réunir les créateurs de tendances variées et souvent isolés et d'ouvrir un large public à ce monde de créativité. Valoriser l'art des Comores et l'art aux Comores. Tel est l'objectif de Hudjidjuwa, ou le Festival d'Arts Contemporains aux Comores: FACC. Hudjidjuwa, veut dire la connaissance de soi dans le shingazidja, la langue bantou comorienne. Derrière ces mots, se trouve un festival biennuel, désormais majeur dans tout l'Océan Indien. Il met à l'honneur les pratiques artistiques contemporaines de la région, les sciences et une forte implication scolaire. Il se veut d'une envergure internationale et promeut les échanges avec des pratiques artistiques qui se développent à travers la planète. Des artistes qui bouleversent les clichés des spécialistes qui animent des tables-rondes explorant les complexités identitaires de l'archipel, du cinéma, des concerts et du théâtre. Telles sont les activités qui tentent de désenclaver la culture et l'art comorien.

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Une meilleure et plus grande visibilité des artistes locaux, une stimulation des projets et manifestations culturelles locales. Une augmentation régulière de la participation des artistes locaux et internationaux. Un rayonnement national, régional, international (nombreux médias présents ou représentés au cours du festival: l'express, Le Monde, RFI, TV5 Monde, Africa 24, Mayotte Première, France 24) ainsi que des médias locaux. Accroissement des visiteurs jeunes et adultes: implication plus importante des établissements scolaires dans le concours international d'arts plastiques Engrage dans la cité et plus globalement dans le pays. Partenariat plus élargi avec des associations ressources tant au niveau national que régional. Prise en compte de la manifestation par l'Etat comorien.

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

200 000 USD

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ? Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

AUGMENTATION DES JEUNES VISITEURS A CHAQUE EDITION ENCRAGE DANS LA CITE VENTES D'OEUVRES EN AUGMENTATION UNE PLUS GRANDE VISIBILITE AU NIVEAU LOCAL, REGIONAL ET INTERNATIONAL MALGRE LE FORT POTENTIEL DE CETTE MANIFESTATION LES DIFFICULTES DEMEURENT AU NIVEAU DE SA MISE EN OEUVRE SUR LE PLAN MATERIEL ET LOGISTIQUE
RECOMMANDATIONS Les faibles ressources du Festival ne permettent pas d'avoir une durée de nature à exploiter au maximum tout le potentiel de notre événement. La durée moyenne du festival est de 4 jours. Les compétences locales dans le domaine de la culture et des arts sont rares et difficiles à mobiliser. Des formations spécifiques devront être mises en place dans ces domaines. Une implication en amont de la part de l'Etat est impérative. Plus globalement une institutionnalisation de l'événement qui résulte de sa pérennité s'impose ainsi qu'une prise en charge correcte et efficace des actions proposées.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

CNDRS

Type d'entité:

Secteur public

UNIVERSITE DES COMORES

Type d'entité:

Secteur public

CCAC

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

MINISTERE DE LA CULTURE DES COMORES

ETABLISSEMENT NASSIB

Type d'entité:

Secteur privé

COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Votre pays a contribué ou bénéficié du Fonds International pour la Diversité Culturelle (FIDC) durant ces 4 dernières années:

-

Des stratégies de coopération pour le développement, incluant les stratégies de coopération Sud-Sud, reconnaissent le rôle stratégique de la créativité et des expressions culturelles diverses: NON

Si OUI, veuillez fournir le(s) nom(s) de(s) stratégie(s) et leur(s) année(s) d'adoption:

-

Votre pays gère des programmes multilatéraux et/ou bilatéraux de coopération dédiés à l'assistance technique et au renforcement des capacités soutenant:

-

Valeur de la contribution nationale totale au Fonds International pour la Diversité Culturelle (en dollars américains):

300.00

Politiques et mesures pertinentes:

-

OBJECTIF 4 - PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTÉS FONDAMENTALES



ÉGALITÉ DES GENRES

Des ministères, agences gouvernementales et/ou organes parlementaires en charge de l'égalité des genres:

-

Des politiques et mesures ont été mises en œuvre pour soutenir la participation pleine et effective des femmes à la vie culturelle durant ces 4 dernières années: -

Des politiques et mesures ont été adoptées pour soutenir la reconnaissance et la progression de carrière des femmes en tant qu'artistes, professionnelles de la culture et/ou entrepreneures créatives (ex. assurer un salaire égal à travail égal, accès égalitaire au financement, structures de mentorat et de coaching, mesures anti-discrimination, etc.): -

Des données sont régulièrement collectées et diffusées pour faire le suivi de:

-

Politiques et mesures pertinentes:

-

LIBERTÉ ARTISTIQUE

La constitution et/ou les cadres nationaux réglementaires reconnaissent officiellement:

-

Des organismes indépendants sont établis pour recevoir les plaintes et/ou faire le suivi des violations et des restrictions à l'égard de la liberté artistique: -

Des initiatives pour protéger les artistes en danger ou en exil ont été développées ou soutenues par les autorités publiques durant ces 4 dernières années (ex. en fournissant des refuges, des conseils, des formations, etc.): -

Des mesures et des initiatives destinées à assurer une prise de décision transparente dans l'attribution de financements gouvernementaux, d'aides d'État et de prix pour les artistes existent ou ont été introduites ces 4 dernières années (ex. par le biais de comités indépendants, etc.): -

Des mesures de protection sociale prenant en compte le statut professionnel des artistes ont été adoptées ou révisées durant ces 4 dernières années (ex. assurance santé, plans de retraite, allocations chômage, etc.): -

Des mesures économiques prenant en compte le statut des artistes ont été adoptées ou révisées durant ces 4 dernières années (ex. accords collectifs, impôt sur le revenu et autres cadres réglementaires, etc.): -

Politiques et mesures pertinentes:

MESURES ET INITIATIVES REPORTÉES PAR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Décrire la façon dont le formulaire des OSC a été utilisé pour promouvoir la collaboration avec les OSC dans la préparation de ce rapport, y compris la distribution du formulaire et les modalités de collecte et d'analyse des informations reçues. Veuillez indiquer le pourcentage de mesures et d'initiatives qui ont été considérées comme pertinentes par la Partie et incluses dans le formulaire des rapports périodiques.:

OBJECTIF 1 – Soutenir des systèmes de gouvernance durables pour la culture:

Conférence sur la culture aux Comores: "Ce qui va et ce qui ne va pas" et "La Compagnie TCHEZA, de rien à l'Opéra de Paris"

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Compagnie TCHEZA

Domaines culturels couverts par la mesure/initiative:

Arts de la scène

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

La conférence s'est tenu au CNDRS et réunit Soumette Ahmed, comédien et metteur en scène, Cheikh MC, rappeur et artiste, Leenossent, chanteur, Fouad SALIM, humoriste, Idjabou BAKARI, journaliste pour dresser un état des lieux de la culture autour des lieux de culture, le renforcement de l'écosystème, etc.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: OUI

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

5 artistes se sont exprimés sur leur vie d'artiste et leur ressenti suite à la crise de la Covid 19. Les freins ont été identifiés: Fuite des artistes dans les anciennes générations et les nouvelles (Jz djohar, samira, don dadda, etc) Manque de reconnaissance des autorités Les avantages aussi: Production locale et un secteur en amélioration Une passion inébranlée Les productions de musique lors des mariages permettent aux studios de vivre Impact social: rénovation d'école, voyages humanitaires, etc Les doléances également: Plus de reconnaissance au niveau de l'état et des personnes devant aider le secteur à aller de l'avant Minimum pour offrir un live de qualité Des réflexions sur l'écosystème: comment réinventer l'industrie musicale? Avons-nous les moyens de notre existence? Comment définir et développer un public aux Comores Comment améliorer le palais du peuple et sur quel fond? On a du mal à être ensemble et à échanger Le rêve de se mettre ensemble et dire qu'on n'a pas besoin de l'Etat mais que les artistes ensembles peuvent construire un lieu Chercher un accompagnement dans le secteur privé Comment amener la population de masse à apprécier, voir un spectacle? Développer une politique du tarif des spectacles. Développer une politique du développement du public Manque de solidarité entre les artistes, notamment au sein des artistes plasticiens Faire les assises de la culture: bcp de conférence, Table ronde, les capitaliser à travers les assises de la culture et ainsi permettre à plus d'artiste de se développer Encourager une création permanente mais pas juste d'agenda selon les événements ou autres sollicitations extérieures Quelle est la volonté nationale? Un lieu qui soit le visage du pays et de son potentiel culturel Comment mettre l'art au service de la société? Il faut utiliser la force des arts à trouver le bien être de la population: sensibilisation dans les écoles, etc Un lieu: une équipe compétente pour

la recherche de fonds, pour la gestion et la promotion du lieu Hypocrisie dans la culture comorienne: UNISON a donné une lumière sur le secteur de la danse pour donner bcp de visibilité sur le secteur. Ouverture d'un centre culturel à Malouzini Théâtre des bambous: dons de matériel pour dédouaner ce matériel à UNISON pour l'aménagement du centre culturel de Malouzini Note sur l'interdiction des associations de dédouaner du matériel, les difficultés et les coûts exorbitants des taxes douanières.

OBJECTIF 2 – Parvenir à un échange équilibré de biens et services culturels et accroître la mobilité des artistes et des professionnels de la culture:

-

OBJECTIF 3 – Inclure la culture dans les cadres de développement durable:

-

OBJECTIF 4 – Promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales:

-

Sur la base de l'analyse des réponses fournies via le formulaire des OSC, présentez jusqu'à 1 priorité des OSC dans la mise en œuvre de la Convention pour les 4 années à venir. :

Lors de la consultation des acteurs du secteur, de nombreuses propositions ont été nommées par exemple : Une fondation africaine d'aide à la mobilité des artistes □ Mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour l'importation de biens culturels (œuvres, livres, matériel, etc) afin qu'elles soient généralisées et non au cas par cas □ Mettre en place une politique de renforcement de capacités des encadreurs et enseignants au niveau national et régional avec une approche axée sur les publics vulnérables et empêchés La DGAC a appelé à la création d'une association qui s'appellerait « les amis de la Convention 2005 » pour appuyer la mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dans le pays. Pendant ces deux jours, la question des indicateurs culturels fut évoqué à travers les données mondiales sur l'apport de la culture dans le PIB et pour la création d'emploi, il est nécessaire que le représentant de l'INSEED soit formé à la production des données statistiques de la culture aux Comores afin d'avoir une vision claire de l'apport de la culture pour le développement durable des Comores.

QUESTIONS TRANVERSALES ÉMERGENTES

Politiques et mesures pertinentes:

-

RÉSULTATS ET DÉFIS

Décrivez les principaux résultats atteints dans la mise en œuvre de la Convention (au moins une réalisation majeure dans un des quatre objectifs):

• Réalisation de l'enquête sur les recommandations de 1980 sur le statut de l'artiste • Promulgation de la loi portant sur les droits d'auteurs et les droits voisins • Mise en place de l'OCPI

Décrivez les principaux défis rencontrés dans la mise en œuvre de la Convention et les principales solutions trouvées ou envisagées pour les surmonter:

Le constat effectué est le manque de prise en compte du secteur artistique et culturelle dans la politique nationale d'égalité et d'équité entre les genres. La politique n'ayant pas du tout intégré le secteur créatif, il est important de pallier à cela. De même à l'INSEED, au Musée National pour les lieux de diffusions et d'expositions, il est temps que l'on puisse mesurer la pratique culturelle et la production à travers l'enregistrement de données. Pendant la période du Covid 19, l'UCCIA a produit une enquête sur les impacts du Covid 19 dans différents secteurs, cela s'est adressée à l'industrie pharmaceutique, les commerçants et autres industries, seules les industries culturelles et créatives n'ont pas été approché malgré qu'il soit claire pour l'UCCIA que le secteur apporte plus qu'il ne dépense des fonds publics. Il est nécessaire d'œuvrer à la transversalité du secteur culturel et créatif dans les politiques sectorielles de développement.

Décrivez les étapes prévues pour les quatre prochaines années afin de poursuivre la mise en œuvre de la Convention et les domaines prioritaires de l'action politiques identifiées sur la base des conclusions de ce rapport périodique:

Mise en vigueur des instruments normatifs et législatifs Dialogue renforcé entre les parties prenantes et les autorités Renforcement sur la Convention de 2005 de l'UNESCO et les mécanismes y attachés Mise en oeuvre de la politique nationale de la culture

ANNEXES

Veillez télécharger en format PDF les documents (loi, politique, accord, réglementation, stratégie, etc.), les études et les statistiques pertinents, en lien avec la mise en œuvre des 4 objectifs et des 11 domaines de suivi de la Convention dans votre pays. Les documents doivent avoir été produits durant la périodique couverte par ce rapport périodique. Veuillez fournir le titre du document ainsi qu'une description de ses principaux contenus en anglais ou en français.:

Pièces jointes

 nouveau_decret_ocpi_oct_18.pdf

 Loi portant protection des droits d'auteur

SOUSSION

Représentant officiel désigné pour signer le rapport:

Titre: Ms.

Prénom: Wahidat

Nom de famille: HASSANI

Organisation: DIRECTION GENERALE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Poste: DIRECTION GENERALE

Date de soumission:

2020

Signature électronique:



*/